

le québec ETUDIANT

Vol. 1 No. 3

octobre 1977



Le problème financier des étudiants

p. 26

Entrevue avec François Couture, secrétaire-général de l'Aneq


p. 8

Les étudiants et l'indépendance

p. 22

Comment se prennent les décisions dans le syndicat étudiant

p. 16



«L'instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir, les progrès de la raison publique, et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens.»
Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 24 juin 1789

«Il est temps de démythifier le mythe tant entretenu par le gouvernement et la population, de l'étudiant privilégié par rapport aux diverses couches de la société.»
Mémoire de l'Aneq au ministre de l'éducation, octobre 1977

«La population doit alors comprendre, ou du moins prendre conscience que notre génération est en train d'hypothéquer son avenir et celui de ses proches.»
Mémoire de l'Aneq au ministre de l'éducation, octobre 1977



sommaire

Editorial.....	p. 4
Les regroupements d'étudiants par concentrations.....	p. 6
L'Aneq présente ses demandes au gouvernement.....	p. 7
Entrevue avec le secrétaire-général de l'Aneq François Couture.....	p. 8
17 millions de chômeurs.....	p. 10
Bande dessinée.....	p. 12
Préparation du 8e congrès national de l'Aneq.....	p. 14
Dossier: Comment se prennent les décisions dans la centrale de l'Aneq.....	p. 16
Il y a 2 ans; le 14 octobre.....	p. 20
Les étudiants et l'indépendancep.	22
Le problème financier des étudiants.....	p. 26

C'est pas pour dire mais... on n'est pas vernis. En effet, le numéro trois de la revue marquera une étape puisqu'il s'écoulera peut-être quatre ou cinq semaines avant la sortie du numéro quatre. Cette étape a été créée indépendamment de notre volonté. Le conflit à la CEQ existe toujours. Les bureaux de la revue étaient au troisième étage de l'édifice à Québec. Nos banques d'informations et nos dossiers y sont encore. Les contacts nécessaires au bon fonctionnement de la revue sont impossibles à réaliser.

L'association étudiante du Cégep Ste-Foy a bien voulu nous héberger. Malgré toute la sollicitude à notre égard; les services ne sont pas les mêmes. Il a fallu se rendre à l'évidence, jusqu'à la fin de la grève «le Québec ETUDIANT» se reposera. Nous mûrions l'expérience acquise. La quatrième édition sera donc enrichie du passé.

Espérons que ce sabbat ne soit pas trop long et laissant Allah, je vous tire ce vers...ah! vie d'étudiant aux méandres jaloux de nous garder prisonniers.[...]



Pierre Potvin



Editeur: Association Nationale des étudiants du Québec (Aneq). Rédacteur en chef: Pierre Potvin. Directeur de l'information: Daniel Pauquet. Directeur de l'édition: François Couture. Collaborateurs: Claude Lamontagne, Yves Paquette, Jean Latraverse, Raymond Blain, Marie-Lyne Ethier, Claude Fortin, Ahmed Choukri, François Mallette, UIE (Union internationale des étudiants) PEN (Presse étudiante Nationale), BNIR (Bureau National d'information et de recherche, Aneq). Conception de la page couverture: Cegepropos, Pierre Potvin. Administration et trésorerie: François Desbiens. Conseiller technique: Jennifer Robinson. Atelier de composition: Compo-Aneq, 1625, Principale 40ième avenue St-Blaise, St-Jean. Impression: Richelieu-Roto-Litho, St-Jean, P.Q. Distribution: Purolator courrier Ltée. Bureau de la rédaction: 2336, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, P.Q. GIV 1S5. tel-(418)658-5711, extension 226. «le QUEBEC ETUDIANT» est publié deux fois par mois et distribué à tous les membres de l'Aneq sans aucun frais dans tous les Cégeps et universités du Québec. Les groupes ou associations et individus qui désireraient recevoir un abonnement d'un an à domicile doivent envoyer leurs noms et adresses au bureau de la revue accompagnés d'un mandat-poste ou chèque de dix[10] dollars au nom de l'Aneq. Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction totale ou partielle est permise en mentionnant l'origine. Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec.

Assez de promesses, des faits!

Par François Couture

Ca fait maintenant 17 ans qu'on promet aux québécois la gratuité scolaire. 17 ans qu'on parle d'égalité des chances, de justice sociale et de droit à l'éducation pour notre développement collectif.

C'est pour quand?

Les étudiants du Québec font de plus en plus face à des urgences. Ils voient chaque année que le chômage augmente, que les prix montent, et avec eux les profits des grandes corporations...

Va-t-on remédier à cette situation?

Plus la crise s'approfondit, plus les étudiants doivent en porter le fardeau. Par exemple, depuis 1974, une manoeuvre subtile a permis au gouvernement d'augmenter l'endettement des étudiants et de réduire les bourses d'autant. De plus en plus, on doit payer pour du matériel qui était gratuit autrefois [ex: les photocopies].

Si on ne résiste pas à cette pression, on risque de passer pour les dindons de la farce et de faire les frais de malaises auxquels nous n'avons pourtant jamais participé.

A l'exemple des travailleurs, des agriculteurs qui luttent contre la détérioration de leur pouvoir d'achat, nous devons nous aussi mettre un frein à la détérioration de nos conditions d'étude et de vie.

C'est pourquoi l'Aneq réclame du nouveau gouvernement avec insistance des mesures qui permettent d'assurer l'égalité des chances, le droit à l'éducation, une certaine sécurité au long des études puisque ces droits sont présentement menacés plus que jamais.

Alors que le phénomène du chômage prend une ampleur critique, l'éducation est plus que jamais une alternative positive qui peut occuper la jeunesse de façon profitable plutôt que de l'entretenir misérablement par l'assurance-chômage, le bien-être social, ou plus souvent: aux frais des parents qui doivent leur prêter asile.

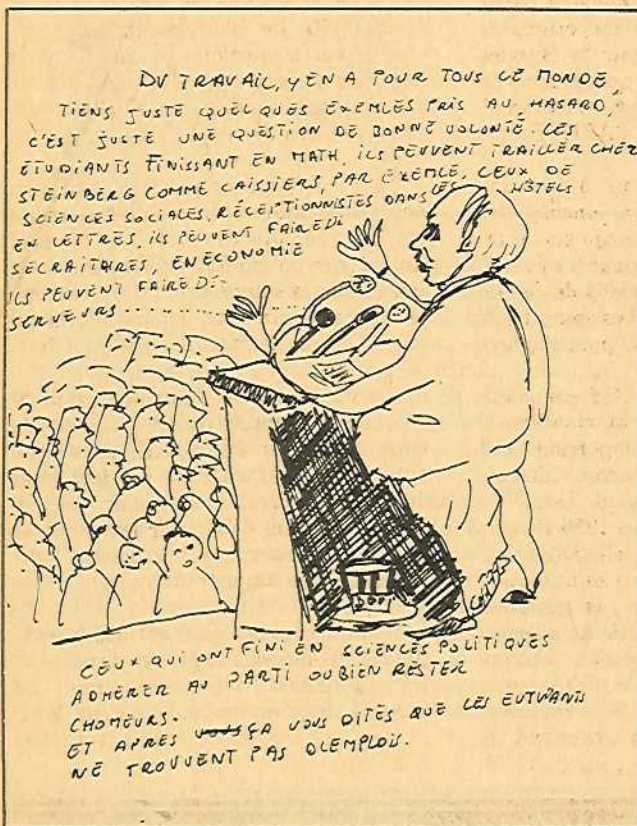
N'attendons pas que la situation ait empiré pour réagir. Présentement, le problème se pose en termes de sécurité face à la poursuite de nos études. N'attendons pas qu'il se pose en termes d'abandon immédiat et de survivance à court terme.

Le huitième congrès national de l'Aneq s'en vient.

Il importe de bien faire connaître le programme de l'Aneq, de chercher la meilleure participation aux assemblées générales locales. Chaque étudiant, chaque lecteur de cet éditorial a une responsabilité à cet égard.

La force de la lutte que nous entreprenons dépend de l'unité et de la détermination que nous manifesterons pour promouvoir nos demandes. C'est pourquoi, lors des assemblées locales, il faut la meilleure participation possible, tant par le nombre que par la présence d'esprit des étudiants. A cette fin, des moyens d'information sans précédent dans le mouvement étudiant ont été employés. Il s'agit maintenant d'y donner échos dans nos classes, corridors, cafétérias etc.

François Couture
Collège d'Alma
Secrétaire général de l'Aneq



Courrier du lecteur

«Le Québec ETUDIANT» publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. «Le Québec ETUDIANT» se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Expédiez vos envois à «Le Québec ETUDIANT», 2336, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Québec. Code Postal G1V 1S5.

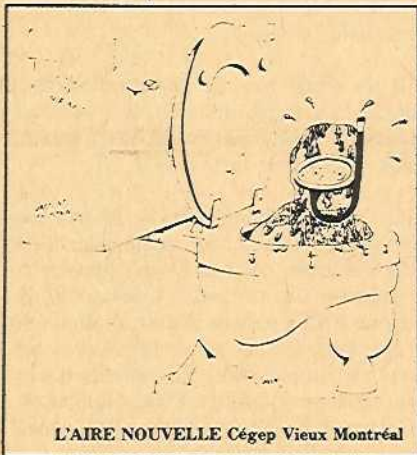
Augmentation des frais des S.A.E.

par Marc Berthiaume

(Sherbrooke-PEN) Il en coûtera \$15.00 de plus par session aux étudiants de l'Université de Sherbrooke, en vue de gérer les Services aux Etudiants contrôlés par l'administration. Cette augmentation décrétée par la direction universitaire au début des vacances estivales soulèvent présentement l'ire des instances décisionnelles de l'Association Fédérative des Etudiants de l'Université de Sherbrooke (AFEUS).

D'autant plus, que l'AFEUS ne fut consultée que dans les 5 jours précédant cette prise de décision par le C.A. de l'Université du 30 mai. Le président de l'AFEUS, François-Léonise Huot, l'a d'ailleurs déploré dans une lettre qu'il fit parvenir à l'administration le 27 mai dernier. «Permettez-moi de souligner que l'AFEUS fera tout en son pouvoir pour empêcher cette hausse et qu'encore une fois, nous déplorons le fait qu'une soi-disant consultation sur un sujet aussi important n'ait été amorcé que cinq (5) jours avant la date limite. Comme d'habitude, l'Université rend des décisions pour les étudiants sans les consulter et pire, pendant la période d'été,» conclut-il.

A noter que cette hausse est la deuxième à survenir en autant d'années. Le tout commença lorsqu'en 1975,



L'AIRE NOUVELLE Cégep Vieux Montréal

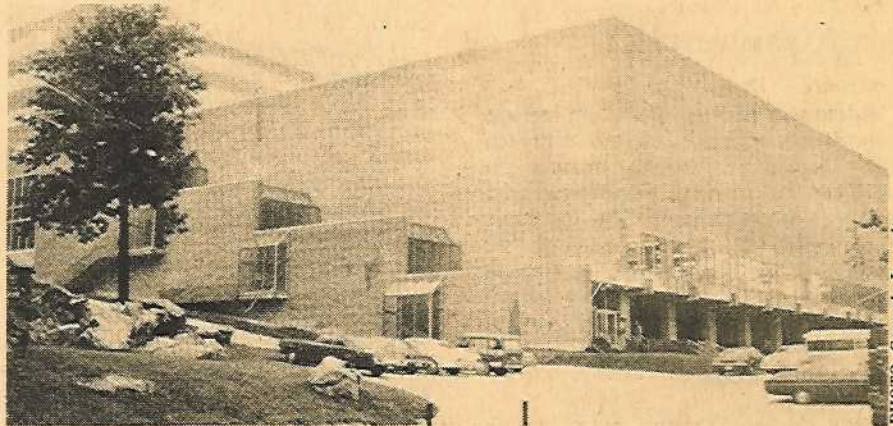


PHOTO: Germain Legault

A l'U de M. SAE coût \$103 et bon service en partie contrôlé par les étudiants. Et à Sherbrooke...

L'administration n'a pu réussir à faire accepter aux étudiants une augmentation de \$10.00 destinée au Service des Sports. L'année suivante, soit en septembre 1976, la direction universitaire, englobant le Service des Sports à l'intérieur des Services aux Etudiants, décrétait une augmentation de \$10.00 pour les frais des S.A.E. «faisant payer pour les S.A.E. ce que les étudiants avaient déjà refusés pour le Service des Sports, une année auparavant» de souligner Johanne Fluet, vice-présidente à l'information de l'AFEUS.

Voilà qu'en septembre 1977, une nouvelle hausse frappe encore les étudiants ventilée de la façon suivante: augmentation de \$10.00 pour les S.A.E. et de \$5.00 pour les Services de Santé, soit \$15.00 de plus par session ou une cotisation totale de \$90.00 pour l'année.

Le président de l'AFEUS considère cette hausse comme étant «inacceptable». En effet, la proportion des revenus des S.A.E. fournie directement par les étudiants ne cesse de croître au fil des ans. En 1975-76, elle était de 34%, en 1976-77, elle atteignait 48% pour finalement plafonner cette année à 54%. Par contre, la contribution de l'Université et celle du gouvernement vont en diminuant chaque année. La contribution de l'Université passe de 18% en 1975-76 à 7% pour 1977-78; et celle du gouvernement de 41% en 1975-76 à 33% pour 1977-78.

«La pratique de passer les augmentations du coût de fonctionnement des S.A.E. sur le dos des étudiants commence à devenir monnaie courante à l'Université» de conclure l'AFEUS.

Cette situation originerait, toujours selon l'AFEUS, de l'entente conclue entre le Ministère de l'Éducation et l'Université de Sherbrooke, selon laquelle, cette dernière se doit d'équilibrer ses revenus et dépenses afin de rembourser un déficit de \$7,135,169.00 accumulé ces dernières années.

Pour ce, l'Administration doit non seulement maintenir ses dépenses au niveau des années antérieures, mais augmenter le nombre d'étudiants, ce qui accroît la subvention gouvernementale et le montant des frais de scolarité de cet automne, d'estimer l'AFEUS.

Face à cela, il est clair que l'AFEUS ne peut accepter qu'une hausse de cotisation pour les S.A.E. survienne cette année. D'ailleurs, les instances étudiantes devraient se réunir prochainement en vue d'élaborer les diverses méthodes pouvant être utilisées pour contrer cette augmentation.

D'autant plus, que ce \$90.00 qui devra être déboursé par les étudiants, ira au profit d'un organisme (les S.A.E.) dont on réclame depuis longtemps la cogestion, sans toutefois l'obtenir.

Contingentement au secteur professionnel

(Montréal-PEN) - Dans un article paru récemment dans la Presse (24-09-77), Marianne Favreau analyse la situation qui prévaut actuellement au secteur professionnel. Elle souligne entre autre que sur les quelques 70 spécialisations données par les Cégeps de la Province, 11 (onze) sont contingentées dûes à un surplus de finissants et à une baisse de la demande du marché du travail.

Même si près de 90% des finissants se trouvent un emploi après leurs études collégiales, il y a des concentrations qui en 1976 nourrissaient un chômage supérieur à 30% soient: techniques diététiques (43% sans emploi), sciences naturelles (35%), sciences métallurgiques (40%).

En 1977, près de 20 orientations collégiales sont contingentées et n'accepteront qu'une faible proportion de nouveaux arrivants: diététique, assistance social, infirmière, technicien en documentation, en loisirs, en médecine nucléaire, en technique correctionnelle, en informatique, hygiène dentaire, garderie, aménagement, sciences naturelles, diététique et assistance sociale.

Le goût de la plume

Seriez-vous intéressé à faire valoir vos talents d'écrivain. «le Québec ETUDIANT» recherche présentement des collaborateurs dans le domaine de la culture, de la littérature, de la musique, des arts plastiques et du cinéma. La personne prenant charge d'une de ces chroniques, ou partie de chronique, devrait pouvoir préparer un texte de deux à trois pages (dactylographié à double interligne) pour chaque parution du «le Québec ETUDIANT». Les postulants doivent faire parvenir un léger «curriculum vitae» ainsi que leur nom, adresse et numéro de téléphone au soin du rédacteur en chef, «le Québec ETUDIANT», 2336 Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, P.Q. G1V 1S5. Tél— 658-5711 Extension 226

Un grand nombre de nouveaux finissants pour un marché saturé entraînera un abaissement d'inscription dans ces secteurs et l'on songe même au ministère de l'éducation, à fermer temporairement certaines concentrations.

«Une brève analyse de chacun de ces programmes explique la situation qui peut être simplement régionale, ou provinciale ou encore qui peut dépendre de ce que l'option est mal connue des employeurs. La concurrence avec les diplômés universitaires peut être un facteur de difficulté de placement des techniciens.» En dernier essor, Marianne Favreau souligne que les Collèges privés n'ont pas été atteints par ces mesures de la DGEC...» puisqu'ils ne relèvent pas du même service.

Ginette Boucher
PEN

Brébeuf adhère à l'Aneq

Par Eric Devlin-Montréal [PEN]

Les étudiants du Collège Jean de Brébeuf ont décidé en assemblée générale d'adhérer à l'ANEQ. Plus de 300 personnes sur une possibilité de 1200 étaient venues participer au débat et c'est par une large majorité que les étudiants ont réintégré le mouvement national étudiant québécois. La seule condition imposée à ce ralliement est que l'ANEQ continue à défendre les intérêts des étudiants.

L'année dernière un référendum sur la question: «Seriez-vous d'accord d'adhérer à l'ANEQ», avait donné un résultat positif à 65% pour un taux de participation de 70%. Ce référendum avait été interprété comme un vote consultatif et non décisionnel.

Les étudiants du Collège Jean de Brébeuf connaissent à l'heure actuelle et ce malgré que ce soit un collège privé, des problèmes de cafétéria (coût élevé et mauvaise qualité) et de locaux. De nombreuses revendications portant sur ses sujets, font l'objet d'un débat sérieux.

Les étudiants possèdent un journal bi-mensuel, «Le Brocoli Cosmique», qui tire à 600 exemplaires. Il est secondé d'un bulletin sommaire qui paraît chaque jour.

«Les regroupements d'étudiants par concentration»

par: François Mallette

En plus de s'occuper de la situation financière des étudiants, l'Aneq prend soin de leurs conditions d'étude immédiate. Il n'est pas nécessaire d'expliquer par une thèse pour répondre à la question «Pourquoi s'occuper des conditions d'étude?». Notons simplement que l'étudiant est en premier lieu dans une institution d'enseignement pour recevoir une éducation qu'il devrait mettre au service de la société plus tard. Pour y arriver, il faut une bonne éducation qui serve à la société, donnée dans de bonnes conditions afin de faciliter cette tâche.

L'Aneq, par son slogan: «Opposons-nous à la détérioration des conditions d'étude!» vise à défendre ces buts.

L'une des façons pour ce faire est de regrouper les étudiants d'une même concentration au niveau du Québec. Le regroupement de concentration est un «comité» de l'Aneq qui sert à défendre et améliorer, les intérêts des étudiants d'une concentration donnée. Ex: Tech. Infirmières, Tech. de Labo. médical, Tech. Diététique etc.

En 1975, les étudiants de Technique Infirmière amenaient des griefs à l'Aneq concernant les examens de corporation, le port de la coiffe, les stages etc. Il est évident que les étudiants d'une institution seule ne peuvent pas faire de grosses pressions afin d'éliminer l'examen de corporation. Les étudiant(e)s prirent donc la décision de former un regroupement national des étudiants de tech. infirmière comme le soutenait l'Aneq.

Il ne s'agit pas de séparer les étudiants, loin de là!, mais le voeu des étudiants et le cheminement des travaux est à considérer fortement.

Ce regroupement Tech. Infirmière est présentement en restructuration étant donnée la venue de nouveaux membres, afin de prôner des revendications justes et une lutte qui amènera à une victoire. Nous nous devons de nous regrouper de façon imaginable et sensée. Les revendications sont justes, le regroupement est fort; nous avons beaucoup d'atouts dans notre jeu.

Entrevue de François Couture, secrétaire-général de l'Aneq.

Réalisé par Pierre Potvin.

Q- Comment définissez-vous l'Aneq, telle que perçue depuis que vous en êtes le secrétaire-général?

R- C'est un regroupement d'étudiants qui fait de plus en plus de progrès vers des luttes suivies. Aussi une organisation stable qui a réussi à sortir de ses tiraillements perpétuels pour entreprendre des actions plus vastes.

Q- Quelles sont les difficultés de mobilisation rencontrées dans vos revendications?

R- Il y a trois principaux problèmes. Tout d'abord l'information; soit de permettre aux étudiants de connaître à fond les problèmes qui les touchent et de prendre des décisions en conséquence. Deuxièmement l'expérience; de mettre sur pied des organismes stables dont les militants connaissent les rouages du système. Enfin les problèmes de disponibilité, beaucoup d'étudiants sont surchargés de travail et ont de la difficulté à consacrer de leur temps aux activités syndicales. L'Aneq prend des moyens pour faire face à ces trois problèmes.

Q- Percevez-vous le gouvernement comme un ennemi ou encore un partenaire de négociation?

R- Non pas comme un ennemi à abattre mais comme un ennemi à vaincre. Par ennemi à vaincre, j'entends qu'un refus de la part du gouvernement de négocier avec les étudiants n'entraînera jamais une capitulation de notre part. S'il refuse de considérer les demandes légitimes des étudiants et de réaliser les promesses qu'il charrie depuis 17 ans il sera un ennemi à vaincre.

Q- Prévoyez-vous des grèves générales dans les Cégep et universités cette année?

R- Toute possibilité de grève générale illimitée est écartée pour le moment.

Car on a constaté que les étudiants perdraient plus qu'ils ne gagneraient par ces moyens. C'est la position actuelle de l'exécutif pour vérifier si cela correspond aux vœux des membres.

Q- Financièrement l'Aneq se porte-t-elle bien?

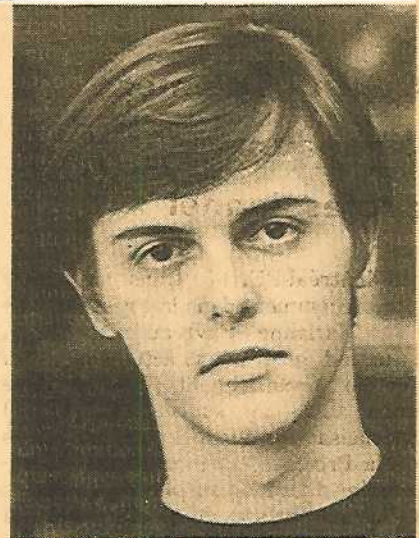
R- Fort mal. L'Aneq a accumulé beaucoup de dettes. Peu d'associations membres ont réussi à payer leur cotisation l'an dernier. On espère de meilleures rentrées cette année, principalement à cause de l'unité et l'enthousiasme à l'éducation.

Q- Les priorités de l'Aneq qui sont la gratuité scolaire et le chômage sont-elles ressenties d'une façon aussi aiguë par les membres?

R- En ce moment il serait prématuré de donner une réponse impliquant tous les membres. Il appartient aux étudiants de chaque institution d'en disposer. Nous avons quand même de bonnes raisons de croire que la réponse sera positive. Car tous les indicateurs statistiques concordent sur l'insécurité des étudiants quant à leurs avenir et à leurs études.

Q- Que pensez-vous des groupuscules de tous azimuts qui existent dans le monde étudiant?

R- Vous parlez des groupuscules politiques. On devrait plutôt dire des partis, groupes et mouvements qui « militent » parmi les étudiants et les travailleurs. Personnellement je n'ai de sympathie pour aucun de ces groupes ou partis et mon opinion à propos de leurs interférences dans le mouvement étudiant est assez négative. Beaucoup d'étudiants dans le passé ont été déçus de l'Aneq et du mouvement étudiant à cause de guerres « de religion » que se livraient différentes formations. Ces groupes tentent souvent d'utiliser l'Aneq comme une tribune. On peut dire qu'aujourd'hui leur action est neutralisée par le fait que les étudiants les connaissent et sont moins intimidés par ces gens.



Dans les Cégeps et les universités "Toute possibilité de grève générale illimitée est écartée pour le moment".

Q- Pouvez-vous comparer, actuellement, l'Aneq avec ce qu'était l'Ugeq [1] en 1968?

R- Sûrement, les objectifs sont les mêmes mais les moyens ont beaucoup évolué depuis cette époque. Alors que l'Ugeq regroupait au plus 40,000 membres et principalement dans les universités, l'Aneq en regroupe maintenant 110,000 à partir du Cégep. L'impact est donc plus grand. Les moyens d'informations sont aussi plus développés grâce à la mise sur pied d'une revue nationale étudiante, ce qui permet à chaque étudiant de connaître son association et d'avoir son point de vue. Ainsi on espère que les débats et l'information ne seront plus l'apanage d'une clique d'officiers et de délégués.

Q- Les moyens de pressions sont-ils plus coercitifs que ceux qu'avaient l'Ugeq??

R- Certainement. C'est principalement à cause de l'évolution politique du Québec que les conflits sociaux sont beaucoup plus aigus et impliquent des rapports de forces considérables. En pratique c'est la raison qui a amené les étudiants du Québec à une grève spontanée d'un mois en 1974. L'Aneq est née de cette grève. Son but était justement de rendre les luttes mieux organisées, plus efficaces et moins désastreuses pour les étudiants.(...)

(1) Ugeq: Union générale des étudiants du Québec, son action est située entre 1964 et 1969.

L'Aneq

présente ses demandes au gouvernement

[BNIR]

Le 5 octobre dernier, l'Aneq remettait au bureau du ministre Morin un mémoire intitulé «La situation financière des étudiants». Contenant une description des problèmes actuels, le mémoire demande aussi au ministre de se prononcer sur le principe des demandes adoptées cet été par l'Aneq. Ces demandes, rappelons le, sont:

- 1- L'abolition des frais de scolarité
- 2- L'abolition des frais de matériels scolaires
- 3- L'abolition de l'endettement
- 4- L'abolition des contributions des parents et du conjoint
- 5- Que l'on tienne compte des besoins réels et de l'inflation
- 6- Que le statut de non-résident soit reconnu dès le départ de la maison familiale.

Nous reproduisons ci-contre le texte intégral de la lettre d'introduction au mémoire, accompagnée de citations tirées du texte qui suit.

Honorable Jacques-Yvan Morin
Ministre de l'Éducation
Gouvernement du Québec

Monsieur,

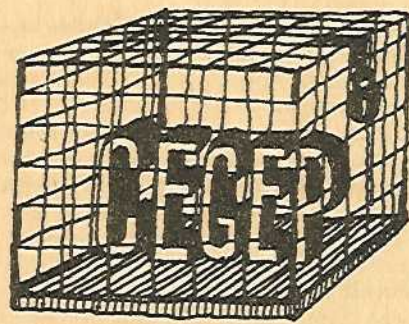
L'ANEQ vous présente dans ce document un portrait de la situation que vivent actuellement les étudiants du Québec en ce qui concerne leurs ressources et le financement de leurs études.

Dès l'automne '74, les étudiants québécois ont mis de l'avant des solutions immédiates à leurs problèmes financiers et ont dû lutter vigoureusement contre l'intransigeance du gouvernement libéral. Mais on peut remonter encore plus loin dans l'histoire du Québec pour découvrir que les étudiants luttent depuis plusieurs années pour l'accessibilité à l'éducation. Cette lutte a connu une trêve suite aux conflits de 1974, mais cela ne signifie pas pour autant que les objectifs ont été atteints. L'ANEQ a donc résolu de présenter à nouveau un mémoire au gouvernement élu le 15 novembre 1976, afin de connaître sa position sur les changements que nous jugeons nécessaires dans le financement des études.

Pour nous, il s'agit d'abord de connaître la position de principe du nouveau gouvernement face aux changements que nous proposons, de même que les échéances de réalisations s'il en est.

Nous espérons donc obtenir de votre gouvernement une réponse d'ici la mi-octobre. Cela nous permettra de connaître la position du gouvernement pour notre huitième Congrès National, qui aura lieu les 29 et 30 octobre prochain.

L'ANEQ ne peut rester muette face à la détérioration actuelle des condi-



LIGNE DIRECTE

tions économiques d'accès aux études supérieures. Il est grandement temps, au Québec, que l'on réalise les objectifs tant invoqués de droit à l'éducation et d'égalité des chances, sans égard à la classe sociale, au revenu, ou à la région d'origine. Lors de son septième Congrès National, (Sherbrooke, juillet '77) l'ANEQ a adopté les positions de principe suivantes:

1- Les frais de scolarité doivent être abolis. Depuis 1960, le gouvernement libéral, et plus tard le gouvernement péquiste ont promis d'établir la gratuité scolaire. L'ANEQ considère qu'il est grandement temps de réaliser cette promesse afin d'éliminer cet obstacle d'un autre âge à l'accessibilité générale de l'éducation.

2- Le matériel nécessaire à l'apprentissage doit être mis gratuitement à la disposition des étudiants. Il existe



LIGNE DIRECTE

encore plusieurs concentrations collégiales et facultés universitaires où l'étudiant doit lui-même déboursier pour le matériel d'apprentissage (Ex: plusieurs concentrations d'arts plastiques, faculté touchant la santé, etc.) Cette situation crée aussi une disparité entre les étudiants des différentes facultés et concentrations: en effet, certains peuvent utiliser gratuitement des dispositifs souvent coûteux, alors que d'autres doivent investir eux-mêmes pour le matériel de base. D'autre part, les institutions d'enseignement collégial développent de plus en plus une politique d'autofinancement des notes de cours photocopiées ou imprimées. L'Aneq exige le retrait de cette politique et un retour à la gratuité des notes de cours.

3- L'étudiant de niveau post-secondaire doit désormais être reconnu indépendant en ce qui concerne le financement de ses études. Puisqu'il est lui-même l'acteur et en partie le bénéficiaire de l'enseignement, l'aide financière à l'étudiant de niveau post-secondaire doit être calculée non plus sur la base des besoins et ressources des parents ou du conjoint, mais bien sur ceux de l'étudiant lui-même.

4- On doit éliminer l'endettement dans l'aide financière à l'étudiant. Puisque le régime d'aide financière veut s'adresser aux plus nécessiteux, il ne doit pas hypothéquer l'avenir de ces derniers. D'autre part, dans la perspective d'un chômage des diplômés à la hausse, il est extrêmement hasardeux pour un étu-

diant, de contracter des emprunts. Il faut donc abolir les prêts. D'autre part, en ce qui concerne les prêts déjà contractés, il est nécessaire d'abolir les intérêts sur ces prêts et en exiger le remboursement uniquement lorsque l'étudiant finissant a réussi à trouver du travail.

5- Il faut tenir compte des besoins réels de l'étudiant et ajuster les montants d'aide selon ses besoins en tenant compte des variations (généralement à la hausse) du coût de la vie. D'autre part, cela implique que, contrairement aux pratiques actuelles du régime de Prêts et Bourses, il faut accorder des montants identiques pour des situations analogues, indépendamment du niveau d'étude de l'étudiant.

6- Il faut que le statut de non-résident soit reconnu comme le départ de la maison familiale dans le calcul des besoins de l'étudiant. Cela signifie

qu'on ne dit plus contraindre l'étudiant majeur, d'une part, à demeurer au domicile de sa famille, puisqu'il est reconnu comme citoyen à part entière par la loi et qu'il peut donc choisir selon ses besoins son lieu de résidence. En ce qui concerne l'étudiant mineur, le départ de la maison familiale doit évidemment être sanctionné par l'autorisation des parents.

Selon nous, ces demandes sont légitimes et répondent aux besoins qu'éprouvent actuellement les étudiants du Québec. Nous les faisons de bonne foi, espérant une réponse positive de votre part assortie de pas concrets pour leur réalisation dans les meilleurs délais.

Nos représentants sont disponibles pour une rencontre, au terme du délai suggéré afin d'entendre de vive voix vos positions.

Syndicalement vôtre

Parce qu'une revue étudiante nationale c'est important pour le développement de l'éducation

Je désire souscrire à la revue

Le Québec ETUDIANT

2336, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, P.Q. G1V 1S5

Veillez trouver ci-contre mon chèque au montant de: \$

(Tous les chèques doivent être fait à l'ordre de l'Association nationale des étudiants du Québec; des reçus pour fin d'impôt sont disponibles sur demande).

Nom:

Adresse:

17 millions de chômeurs

[BNIR]

Le nombre de chômeurs vivant dans la zone des pays capitalistes «avancés» atteindrait 17 millions selon les plus récentes statistiques de l'OCDE. La plupart de ces chômeurs se recrute parmi la jeunesse, soit les 15-24 ans. C'est pour étudier l'apport des syndicats étudiants dans la lutte contre le chômage que l'Union Internationale des Etudiants organisait cet été un séminaire international. Plus de 25 pays étaient représentés à cette rencontre, tant des zones capitalistes et socialistes que du tiers-monde.

Grâce à des arrangements avec l'UIE, l'ANEQ a pu envoyer un délégué à cette rencontre sans avoir à défrayer le transport jusqu'en Allemagne de l'Ouest où se déroulait l'évènement.

La rencontre a permis d'identifier la ressemblance frappante du problème de chômage dans l'ensemble des pays dits de «libre entreprise» et de l'impact particulier de ce problème sur la jeunesse et les étudiants.

Le chômage, dans plusieurs pays, est un facteur de réduction de l'accessibilité aux études, privant plusieurs étudiants d'une source de revenu indispensable. De plus, le manque de débouchés constitue souvent un prétexte pour les gouvernements qui préfèrent augmenter la sélection, plutôt que de créer des emplois.

D'autre part, il a été souligné que le chômage contribue à augmenter la discrimination dans l'embauche selon les critères les plus divers comme l'âge, l'expérience, le sexe, la race etc.

Faire face au chômage...

Dans un autre temps, les participants à la rencontre ont voulu sonder de quelle façon les associations nationales d'étudiants mènent actuellement la lutte contre le chômage. Il apparaît que cette lutte constitue depuis peu de temps une préoccupation majeure. Cependant, la plupart d'entre-elles recherche une stratégie efficace. Certaines avenues reviennent souvent dans la discussion; telles que l'unité entre associations étudiantes et centrales ouvrières. Plusieurs associations

sont à la recherche de moyens efficaces pour favoriser l'organisation des chômeurs. Ceux-ci représentent une masse de gens qui peut avoir un impact social important en ayant des actions et demandes concertées.

Enfin, il a été de l'assentiment général que suite à cette première rencontre, il serait souhaitable que des campagnes communes soient entreprises par les associations nationales d'étudiants, ce qui pourrait donner plus d'impact à la lutte pour le droit au travail.

Contribution de l'ANEQ...

Lors de ce séminaire international, le délégué de l'ANEQ, François Couture (Coll. d'Alma) a présenté un discours résumant la position de l'ANEQ et ses intentions futures quant au chômage. Nous reproduisons ci-contre la traduction de ce discours intitulé «A Deep crisis» en français: «Une crise profonde». (discours prononcé à Dusseldorf, RFA, par François Couture (Coll. D'Alma), secrétaire général de l'ANEQ, au Séminaire International sur le chômage.)

...Je suis étudiant au Québec et, en Juin dernier, comme près de 150,000 autres étudiants, j'ai adressé au service de placement étudiant une demande pour obtenir un emploi. Je n'en ai toujours pas. Nous sommes près de 125,000, parmi les inscrits, à ne pas avoir obtenu d'emploi par ce service. Pourtant, à la rentrée, lorsque nous ferons une demande de prêts et Bourses, le gouvernement va quand même exiger de nous une contribution de plus de \$1,000, présumant que nous avons eu un emploi et que nous aurions pu gagner cette somme. Le gouvernement exige de nous ce qu'il ne peut lui-même garantir.

Au Québec, en 1977, on tire les emplois disponibles à l'ordinateur. C'est un genre de roulette russe, digne de Las Vegas. Chez nous, au nord d'une Amérique qu'on dit joyeuse et pleine de promesses, la jeunesse perd l'espoir... Dans un récent sondage, auprès des étudiants de niveau CEGEP 1, on trouve que 58.8% d'entre eux craignent de ne pouvoir financer leurs études à terme. 50% redoutent les

perspectives d'emploi; 42% se disent stressés et 56% sont fatigués. Quel âge leur donneriez-vous; 45, 50 ans? Non, ils ont tous en moyenne 17 ou 18 ans.

Que peut contenir l'avenir pour notre pays, alors que nos écoles préparent la venue d'une génération déçue, désœuvrée, et instruite à rabais? C'est pourtant cette génération qui prendra part un jour aux grandes orientations du Québec. La perte de confiance des jeunes dans le système d'enseignement et dans le système économique n'est pas sans fondement. En effet, les statistiques révèlent le taux de chômage le plus effarant depuis la crise des années '30.

En ce moment, au Canada, les statistiques officielles révèlent que plus de 800,000 personnes (soit 8% de la population) sont inactives. Ce taux de chômage est encore plus élevé au Québec, où il passe en fait à 10%. Qui est touché par ce taux de chômage? tout le monde; mais d'abord la jeunesse. En effet, sur les 800,000 chômeurs canadiens, 403,000 ont moins de 24 ans.

Le chômage représente un coût social élevé pour toute la population, en imposant aux travailleurs des taxes supplémentaires pour des prestations d'assurance chômage pourtant bien maigres. De plus, le chômage menace la sécurité d'emploi de tous les travailleurs, et enfin, il cause une pression à la baisse sur les salaires.

Les monopoles étrangers et nationaux sont ravis de cette situation. En effet, une enquête récente (rapport Fantus) sur l'opinion des investisseurs révèle que le taux de chômage élevé, et son implication sur les salaires constitue un atout majeur et attire au Québec les requins de toutes nationalités. On voit donc à qui profite le chômage et les mises à pied!

Notre pays est-il donc si riche, et si satisfait à tous égards, au point que l'on puisse mettre au rancart des centaines de milliers de travailleurs? La réponse est non! Il existe encore des besoins criants qui sont pourtant délaissés par le gouvernement et le grand capital. Que l'on prenne par exemple la pénurie de logements, les services de santé, les services éducatifs, ou que l'on prenne l'absence d'une industrie manufacturière nationale. Voilà autant de secteurs

laissés pour compte et qui pourtant pourraient assurer des emplois stables et utiles, tout en donnant satisfaction à des besoins éprouvés par la population.

Le travail est par définition une activité utile. Le travail est de plus un droit. Il n'y a pas de contradiction entre le fait de donner à chacun un emploi et répondre aux besoins du peuple tout entier. Pourtant, au Québec, dominé par les monopoles étrangers et nationaux, on ose dire à un jeune qu'il n'est pas utile à la société s'il n'est pas rentable pour un patron de l'employer. Voilà le drame de notre société: tout est ramené au profit d'une poignée de gens et c'est sur ce critère qu'on prend des décisions qui affectent le peuple entier.

Notre gouvernement cherche à prétexter l'impuissance face au chômage. La vérité est qu'il s'avère impuissant à contenir la soif insatiable de profit du patronat. L'état offre peu d'alternatives:

- Des programmes spéciaux où les jeunes sont invités à soumettre des projets. Ces programmes sont limités en nombre et en durée. De plus, ils ne donnent pas accès à l'assurance chômage. Ces mesures de «patchage» constituent autant de prétexte pour le gouvernement, lorsqu'il accuse le jeune chômeur de manquer d'idées ou d'être paresseux s'il n'obtient pas d'emploi.

- Enfin, l'alternative ultime que l'état nous sert sur un plateau d'argent c'est l'uniforme, la police, l'armée, les camps de travail (re: Katimavik). De plus en plus au Canada, on instruit des cadets, on embrigade les jeunes dans des

camps à \$1.00 par jour (Nourri et logé) appelés Katimavik.

Voilà donc le choix limité qui nous est offert: L'armée, les projets. Pas d'emplois stables, pas de développement économique.

Il est une autre mystification que répand notre gouvernement fédéral et que j'aimerais mentionner ici. Il s'agit de la calomnie selon laquelle les immigrants seraient responsables du chômage au Québec et au Canada. C'est sous ce prétexte odieux que le gouvernement du Canada a présenté sa loi C-24, répressive à l'endroit des immigrants, y compris les réfugiés des régimes fascistes, qui peuvent se voir expulsés sommairement par la force et sans aucune explication. C'est ainsi que le gouvernement canadien contribue à soutenir des régimes de terreur et d'oppression sans aucun scrupule.

L'ANEQ, depuis son septième congrès, est résolument engagée dans la lutte pour le droit au travail. Cela constitue pour nous une priorité, avec la lutte pour des conditions économiques permettant l'accès aux études supérieures. C'est pourquoi nous avons reçu avec beaucoup d'enthousiasme votre invitation à ce séminaire international. En effet, il est important de partager l'expérience des luttes alors que se pose devant nous la question: «Comment et avec qui mener une lutte efficace pour le droit au travail».

Nous avons certains éléments de réponse. Tout d'abord, notre association, l'ANEQ, a pris les devants d'une

démarche visant à unir les centrales ouvrières et le mouvement étudiant dans leur action et leurs revendications pour le droit au travail. Avec les centrales, nous étudierons en premier lieu le bilan des luttes antérieures en vue d'une meilleure action commune. Parmi les possibilités que nous envisageons, notons la tenue d'une conférence nationale inter-syndicale pour le droit au travail. Une telle conférence serait un lieu privilégié de promotions de nos revendications, en plus d'être un point de ralliement des diverses organisations populaires vers une action concertée.

Les revendications que nous entendons mettre de l'avant vont dans le sens de garantir à chaque citoyen un emploi convenable, tout en répondant plus adéquatement aux besoins de la population. C'est ainsi que nous percevons le travail: un instrument de développement individuel et collectif, un accomplissement pour l'individu qui produit des biens et services pour ses semblables. Notre société opprime le travail. Nous entendons lui rendre sa valeur.

Voici quelques revendications (susceptibles de créer de l'emploi):

- abaissement de l'âge de la retraite
- Construction de logements
- une politique de développement agricole et industriel
- Des emplois d'été pour les étudiants etc.

Ainsi, nos revendications doivent rejoindre celles du peuple en général.

Nous croyons qu'il n'y a pas de solution exclusivement étudiante au problème du chômage, comme il n'existe pas de problème distinct de chômage pour les étudiants uniquement. La lutte doit donc être menée par toute la population pour affirmer le droit au travail et à une politique de développement qui en permette l'obtention.

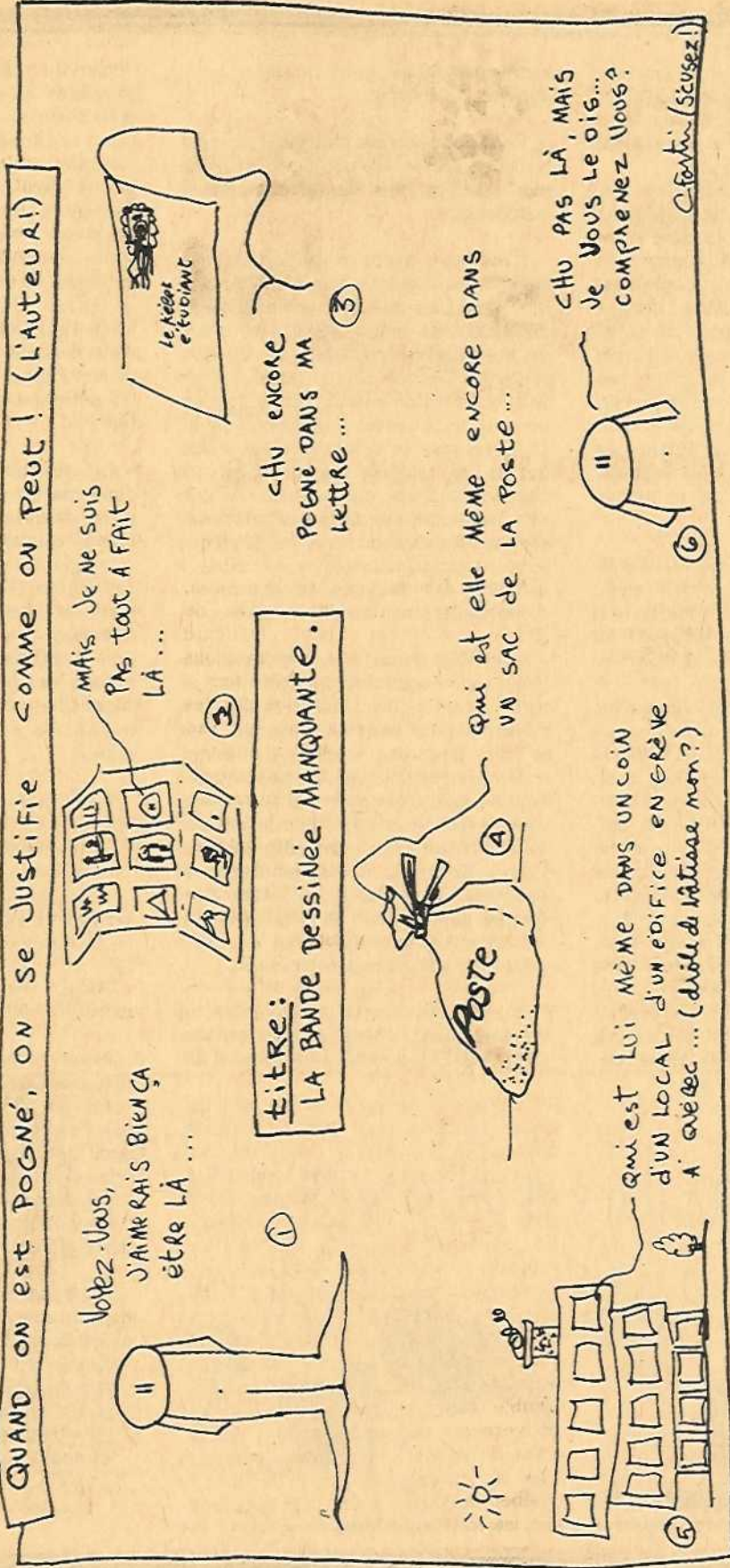
C'est donc à l'occasion de ce séminaire international que nous affirmons une fois de plus:

Que le travail est un droit
Que le travail est utile
n'en déplaie aux patrons
n'en déplaie aux requins
et nous lutterons pour cela!

François Couture
Secrétaire général.



Symposium international sur le chômage. Photo de participants, au centre: Brendan Glynn, vice-président de l'Union internationale des étudiants.



QUAND ON EST POGNÉ, ON SE JUSTIFIE COMME ON PEUT! (L'AUTEUR!)

Votez. Vous,
J'AIMERAIS BIEN ÇA
être LÀ ...

MAIS JE NE SUIS
PAS TOUT À FAIT
LÀ ...

titre:
LA BANDE DESSINÉE MANQUANTE.

CHU ENCORE
POGNÉ DAUS MA
LETTRE ...

qui est elle MEME ENCORE DANS
UN SAC DE LA POSTE ...

qui est LUI MEME DANS UN COIN
D'UN LOCAL D'UN EDIFICE EN GRÈVE
A GRÈVE ... (diolé di l'histoire mon?)

CHU PAS LÀ, MAIS
JE VOUS LE DÏS...
COMPRENEZ VOUS?

C. Fortin (Sevusez)



JOURNAL L'ECLOSION

Les cafétérias aux étudiants

Par Jean Latraverse

Au VIIe Congrès de l'ANEQ qui s'est déroulé à l'Université de Sherbrooke, un comité de travail a présenté aux délégués un document qui transformerait par son application les actuels services alimentaires de la majorité des Cégeps et Universités.

Les principaux objectifs du comité sont les suivants. Il vise à établir une politique alimentaire nutritive et variée par laquelle la collectivité de chaque institution bénéficierait d'une amélioration maximale de la qualité du service au prix les plus bas possible.

Aussi, le comité attache une grande importance au fait que les cafétérias soient gérées par les membres des Cégeps et Universités, par l'intermédiaire d'un comité de co-gestion et que les profits enregistrés soient réinvestis

sous forme de diminution de prix ou sous forme d'amélioration du service.

Pour en arriver à ce type de gestion, certaines propositions ont été mises de l'avant. La première et la plus évidente est l'abolition du régime de concessions privées qui seraient remplacées par la prise en main des cafétérias par les administrations locales afin que les services alimentaires soient maintenus à l'intérieur de l'institution. Cependant, la gérance des cafétérias serait confiée à un comité de co-gestion formé de représentants de chaque groupe des Cégeps ou Universités (professeur, personnel de soutien, professionnel non-enseignant, service de santé et bien entendu les étudiants).

Pour assurer la permanence d'un tel service de cafétérias, le comité propose que les administrations prévoient dans leur budget annuel l'obtention de

subventions spéciales pour pallier à l'imputation du service de cafétéria si un déficit ou autres difficultés se présentaient.

Le collège pourrait se voir octroyer annuellement par le Ministère de l'Education un budget pour ses services auxiliaires, budget qui correspondrait à l'imputation des dépenses des services de l'équipement.

L'expérience de la co-gestion a été vécue dans quelques Cégeps et Universités. L'exemple du Campus Sorel-Tracy, notamment, démontre l'efficacité d'un tel type de fonctionnement. Après y avoir implanté la formule du «se servir soi-même», on songe à transformer la cafétéria en coopérative, ce qui va favoriser la fonction éducative du service alimentaire.

Un service de cafétéria à prix raisonnable est une nécessité pour tous les Cégeps et Universités. Les étudiants doivent exiger de leur administration la prise en main de ces services et en assurer le fonctionnement et la gérance.

Au niveau des cafétérias actuellement, c'est encore l'étudiant qui fait les frais d'un service qui ne répond pas aux critères de meilleure qualité aux meilleurs prix.

Dans les prochaines semaines, l'ANEQ fera parvenir aux associations étudiantes de l'information pour leur permettre de prendre les moyens nécessaires pour atteindre ce projet de services alimentaires dans le sens des propositions adoptées en Congrès.

Un service civique obligatoire

(BNIR) - Le ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, déclarait récemment à Sherbrooke que le gouvernement du Parti Québécois songe

présentement à instaurer un service civique obligatoire, sorte de service militaire et cela d'ici la fin du mandat actuel. Telle semble être, selon les propos ministériels, la solution à la crise du chômage qui touche durement les jeunes de 18 à 25 ans. On se rappellera qu'au printemps dernier, l'ANEQ dénonçait le programme Katimavik du gouvernement fédéral visant à la création de camps de travail à \$1.00 pour encadrer la jeunesse dans des activités para-militaires. Sur ce point, il semble bien évident que les deux gouvernements partagent le même point de vue. Il est à noter toutefois que si jamais cela se réalisait au Québec, les jeunes pourraient faire leur service en français!



YOUNG WORKER

8e congrès national de l'Aneq

Plan d'action pour 1977 '78

[BNIR]

Les délégués étudiants de tous les coins du Québec se réuniront bientôt en congrès national. En effet, les 29 et 30 octobre prochain, l'Aneq doit prendre d'importantes décisions pour et au nom des étudiants du Québec. Déjà, un mémoire a été déposé devant le ministre de l'éducation pour connaître sa position sur les revendications des étudiants. Réponse en main, les délégués vont donc pouvoir évaluer la bonne foi du ministère et décider des pressions à faire s'il y a lieu.

Le congrès national de l'Aneq est un événement de taille. Sa préparation aura pris 4 mois de travail acharné pendant lesquels il a fallu amasser des informations, monter une revue (vous l'avez entre les mains!), faire le tour des Cégeps et des Universités.

Les décisions que prendra le huitième congrès dépendent intimement du résultat des assemblées générales qui auront lieu dans chaque institution. Ces assemblées, où chaque étudiant a droit de vote et de parole, vont élire des délégués qui viendront ensuite au congrès afin de représenter le point de vue de leur collègue ou de leur université. Chaque institution a droit à trois (3) délégués officiels et à un (1) droit de vote si elle est membre de l'Aneq. Les associations non-membres conservent le droit de parole.

Suite au congrès, les délégués doivent retourner chez eux et faire rapport de leurs faits et gestes aux étudiants qui décident alors de se rallier ou de se dissocier des conclusions majoritaires du congrès.

Comme à tous les congrès, les étudiants qui ne sont pas délégués mais qui désirent assister peuvent se présenter comme observateurs. Plusieurs associations locales organisent d'ailleurs des autobus pour permettre à leurs membres d'assister au congrès.

Le lieu du huitième congrès national est le Collège de Trois-Rivières. L'ouverture de l'assemblée sera faite par le président de l'association hôte, l'AGECTR.

L'ordre du jour du congrès comprendra: Le plan d'action pour cette année, la question nationale, la condition féminine. D'autre part, on attend encore de nouvelles adhésions, ce qui signifie que de nouveaux membres vont s'ajouter à la liste. Parmi ces nouveaux affiliés, notons l'Université Sir Georges Wil-

L'Aneq et le financement de l'école privée.

[BNIR]

Depuis quelques mois déjà, l'Aneq étudie sérieusement la question du financement des institutions privées d'enseignement. En effet, ces établissements, qui répondent devant des administrations privées, reçoivent du gouvernement la majeure partie de leurs revenus. (La proportion variant entre 50% et 70%).

Le Parti Québécois, dans son programme, propose l'abolition de ces subventions, considérant que les fonds publics doivent être consacrés aux services publics d'enseignement.

Après étude de cette question, le conseil central de l'Aneq a rédigé une proposition qui sera présentée devant le huitième congrès national de l'Aneq. Cette résolution se lit comme suit:

«Le conseil central se prononce officiellement contre le financement public de système d'enseignement privé.»

Le conseil central mandatera un comité pour étudier les implications qui en découlent, en particulier au chapitre des universités et des régions où il n'existe pas de collège public.



Oh! Je vois, votre fils veut aller à l'université cette année! CUP

liam, le Collège Jean de Brébeuf, l'institut de technique maritime de Rimouski etc.

Le congrès recevra aussi la visite de plusieurs invités des autres organisations syndicales du Québec, de l'Union Internationale des Etudiants et du National Union of Students (Canada anglais).

Le conseil central considère que les employés, professeurs et étudiants du système privé pourront être réintégrés, le cas échéant au système public sans préjudice à la sécurité d'emploi et au droit à l'éducation.»

Proposé au 8e congrès national de l'Aneq

Trois-Rivières, 29 octobre 1977

Au point «Collèges privés»

Par le conseil central de l'Aneq.

Sommet des représentants étudiants.

[BNIR]

Une rencontre de tous les présidents d'associations étudiantes a été convoquée par l'Aneq pour les 15 et 16 octobre 1977. Cette rencontre a pour but de mieux préparer la tenue du 8e congrès national en permettant aux associations locales de bien connaître à l'avance l'ordre du jour, les textes et les propositions qui seront soumis. D'autre part, un échange d'information permettra aux présidents de rapporter aux étudiants de leur institution une meilleure information sur l'Aneq, le programme actuel et les démarches entreprises jusqu'à maintenant. Ces informations pourront être communiquées de vive voix aux étudiants alors qu'auront lieu des assemblées générales dans chaque institution pour élire les délégués au 8e congrès.

«Chez Pascal»

Nous devons répondre à Pascal par la bouche de nos canons!

Par François Mallette

Sydney Pascal, patron des quincailleries Pascal emploie des méthodes des plus répressives afin de mettre à la porte un syndicat démocratique et représentatif. En effet, depuis décembre 1975, la direction des magasins Pascal refuse drastiquement de remettre au syndicat son dû, c'est-à-dire la cotisation syndicale des employés.

Pascal ne se limite pas seulement à enlever cette cotisation, mais il va jusqu'à mettre à la porte 5 délégués syndicaux et une douzaine d'autres employés pour des raisons anti-syndicales.

Pascal va plus loin encore, il menace avec intensité les nouveaux délégués du syndicat.

Etant donné la pression des employés contre ces attaques, Pascal tente d'acheter les syndiqués en leur remettant leurs cotisations syndicales. Pascal ne la remet pas au bureau syndical, mais aux employés personnellement. Ceci est une fraude totale, illégale selon le code du travail, et qui ne respecte pas la convention collective adoptée et signée par les deux parties.

«Boycottons les quincailleries Pascal!»

Tel est le mot d'ordre des employés syndiqués de Pascal.

L'Aneq contre le chômage

[BNIR]

L'Aneq participait, le 14 octobre dernier, à une conférence inter-syndicale sur le chômage. Lors de cette conférence, le secrétaire général de l'Aneq présentait une intervention lançant l'appel à l'unité de tout le mouvement syndical pour mettre de l'avant des revendications communes et mener une même lutte contre le chômage et pour le droit au travail. On sait que l'Aneq a adopté comme sa seconde priorité la lutte pour le droit au travail, compte tenu du taux de chômage record qui frappe les étudiants chaque été, de même qu'à la fin de leurs études. Selon l'Aneq, il est possible de créer des emplois tout en satisfaisant les besoins légitimes de toute la population puisque ces emplois sont profitables et productifs par définition. L'Aneq a dénoncé le chômage comme une conséquence directe du système capitaliste, puisque des intérêts privés, ceux du patronat, y priment sur l'intérêt public. C'est pourquoi les patrons ont pleine liberté de réduire l'embauche, de mettre à pied, obligeant ainsi toute la population à faire les frais d'un immense gaspillage, puisqu'il faut entretenir de plus en plus de jeunes et de travailleurs sans emploi.

Enfin, l'Aneq espère que des suites seront effectivement apportées à cette conférence et que le mouvement syndical en tirera un nouveau souffle dans sa lutte pour la sécurité d'emploi et le droit au travail.

«Les classes sociales à l'école»

«... une analyse comparative des classes sociales dans la société avec celle des étudiants au Cégep montre que la représentation des différentes classes est totalement déséquilibrée...»

(Mémoire de l'Aneq au Ministre de l'éducation, Octobre 1977)

Source du tableau:

Claude Escande, «Les classes sociales au Cégep», éditions Parti-Pris, 1973.

Classes sociales	Type d'individus	% dans la société	% au Cégep	% au secteur général	% au secteur professionnel
Supérieure	professions libérales cadres supérieurs professeurs	7	9	12	4
	cadres moyens fonctionnaires instituteurs contremaitres petits commerçants	34	54	59	52
Ouvrière	métiers manoeuvres journaliers travailleurs non-spécialisés	60	30	27	37
Paysanne	cultivateurs salariés agricoles	1	3	1	6



Photo Serge Maltais

L'Aneq: une centrale syndicale étudiante

Comment se prennent les décisions dans la centrale

par Daniel Pauquet



Photo K. Turgeon

Daniel Pauquet, secrétaire à l'information
François Couture, secrétaire-général
François Desbiens, secrétaire-trésorier

L'Association nationale des étudiants du Québec fondée en 1975 regroupe aujourd'hui environ 110,000 étudiants répartis dans les divers collèges et campus universitaires du Québec, dont 4,000 anglophones. Comme tel, l'Aneq est une centrale puisque les étudiants y adhèrent par le biais de leur association générale de campus; ainsi plus de 35 de ces associations sont membres, tandis que près d'une dizaine ont laissé savoir leur intention d'adhérer ou de travailler avec la centrale.

Selon les statuts et règlements de l'Aneq, l'instance souveraine en est le congrès national qui se réunit deux fois par année; celui-ci regroupe les associations membres qui déterminent les orientations de l'Aneq. Entre ces deux congrès (mars et octobre), c'est le Conseil Central qui fait office d'instance souveraine; le Conseil Central doit en fait mettre à exécution les résolutions adoptées en congrès et faire montre d'initiative devant des situations nouvelles. Le Conseil Central est composé de 21 personnes élues par les instances régionales (voir plus loin) et ratifiées par le congrès.

De plus, entre les congrès, les associations locales peuvent se regrouper au sein d'un conseil régional pour faciliter les échanges, permettre de résoudre des difficultés et répondre aux priorités (ex. le transport en commun à Québec). Ces conseils régionaux, il y en a 6; ce sont Montréal (6 sièges au Conseil Central), Québec, Estrie, Bas-du-Fleuve, Saguenay-Lac St-Jean et Centre ouest du Québec. D'autre part, les associations non-membres de l'Aneq peuvent généralement

se joindre aux conseils régionaux et participer à leurs activités.

L'Aneq se prononce pour la gratuité scolaire

La meilleure façon de se familiariser avec ces structures, ce serait bien simplement de voir comment l'Aneq a pu se prononcer sur la gratuité scolaire.

Au début du mois de juillet, se réunissaient les associations étudiantes locales pour le 7ème congrès national. Lorsque l'on aborda le programme de l'Aneq au point à cet effet à l'ordre du jour, la délégation de l'Université Laval (REP) présenta la proposition suivante: «Que l'Aneq rompe la trêve de 1975 et démarre un plan d'action pour l'ensemble du Québec dont le thème majeur serait la gratuité scolaire pour tous et un régime d'aide financière adapté aux besoins réels des étudiants.

Les revendications étudiantes incluraient:

- 1- L'abolition des frais de scolarité.
- 2- La reconnaissance du statut «d'indépendant» pour tout étudiant de niveau post-secondaire.
- 3- Que le statut de non-résident soit reconnu dès le départ de la maison familiale.
- 4- Que le régime d'aide financière élimine l'endettement, que le remboursement des prêts actuels se fasse seulement si le finissant travaille et enfin l'abolition des intérêts sur le remboursement des prêts actuels.
- 5- Que le régime d'aide financière soit indexé au coût de la vie.
- 6- La gratuité des notes de cours, des outils de base nécessaire aux cours techniques à tous les niveaux.

Et comme le déclarait par la suite Jean Baillargeon secrétaire général du Regroupement des étudiants de premier cycle de l'Université Laval, dans **Le Nouveau Carabin**, cette proposition a rallié l'unanimité du congrès.

Naturellement, cette proposition supposait des modalités d'application; ainsi le Conseil Central fort de son mandat a vu à la création d'un comité d'étude spécial pour étudier les implications de la gratuité scolaire au Québec. Ce comité a rendu son rapport qui a permis au Conseil Central de rédiger le mémoire qui fut présenté au Ministère de l'éducation du Québec pour ouverture de négociation.

Evidemment, le Conseil Central se devait d'en faire part aux étudiants à la fois pour les informer, mais surtout pour les impliquer dans les décisions futures de la centrale en égard à la gratuité scolaire. Ce fut la raison d'être de la tournée nationale qui s'est terminée le 7 octobre dernier et qui a permis au Conseil Exécutif de l'Aneq de sillonner le Québec et de rencontrer les étudiants soit en assemblée générale ou encore en débat-midi et aussi de discuter avec les conseils exécutifs locaux. Le Conseil Exécutif de l'Aneq reconnaissait également que dans la mesure où il prenait la direction d'une association alourdie d'un héritage peu enviable (tout près de deux ans de débats idéologiques internes sans issue), il était plus que nécessaire que la centrale regagne sa crédibilité auprès des principaux intéressés: les étudiants du Québec.



Bientôt le 8ème congrès national

Donc, le ministre de l'éducation est maintenant en mesure de donner une réponse officielle aux étudiants du Québec quant à leurs revendications. Il faudrait souligner ici que jusqu'à ce jour, l'attitude de l'Aneq vis-à-vis le gouvernement élu le 15 novembre 1976 n'en a jamais été une de préjugé; la réponse du gouvernement aux revendications présentées déterminera pour le futur l'attitude que prendra le mouvement étudiant face à ce nouveau gouvernement.

Alors, d'ici le 8ème congrès qui se tiendra au cégep de Trois-Rivières les 29 et 30 octobre et auquel tous les étudiants du Québec sont cordialement invités à venir observer, le Conseil Central de l'Aneq a prévu diverses rencontres auxquelles les étudiants sont invités à participer.

Ainsi, durant la semaine précédant le congrès, soit du 24 au 28 octobre, les étudiants des associations membres et non-membres de la centrale sont invités à se réunir en journées d'études (ou colloques) pour échanger et discuter dans un premier temps les propositions adoptées au dernier congrès (telles qu'énumérées plus haut) et dans un deuxième temps l'élaboration du plan d'action qui sera adopté au congrès d'octobre.

Pourquoi tenons-nous ces journées d'études

Premièrement, devant la gravité de la situation quant au financement de l'éducation et plus particulièrement le financement des études par un étudiant, le Conseil Central estime nécessaire que l'ensemble des étudiants du Québec se penche sur les meilleurs moyens à adopter pour obtenir gain de cause au chapitre de la gratuité scolaire, en donnant le rapport de force déterminant dans la poursuite des négociations avec le gouvernement.

Deuxièmement, parce que nous croyons que l'Aneq si elle se définit comme syndicat, doit être à même de réaliser ce principe par la participation des étudiants, les principaux concernés, aux prises de décision qui seront adoptées par la centrale. Nous croyons que tous les étudiants ont droit de participer au débat afin de faire valoir leur point de vue sur les revendications à mettre de l'avant et les solutions que nous devons préconiser pour mettre un terme à la dégradation désastreuse que l'on connaît dans notre système scolaire, en particulier depuis l'introduction des coupures budgétaires dans les dépenses gouvernementales au secteur public. Enfin, nous croyons que ces interventions auront une influence considérable sur les discussions en congrès dans la mesure où les délégués étudiants seront forts des propositions retenues.

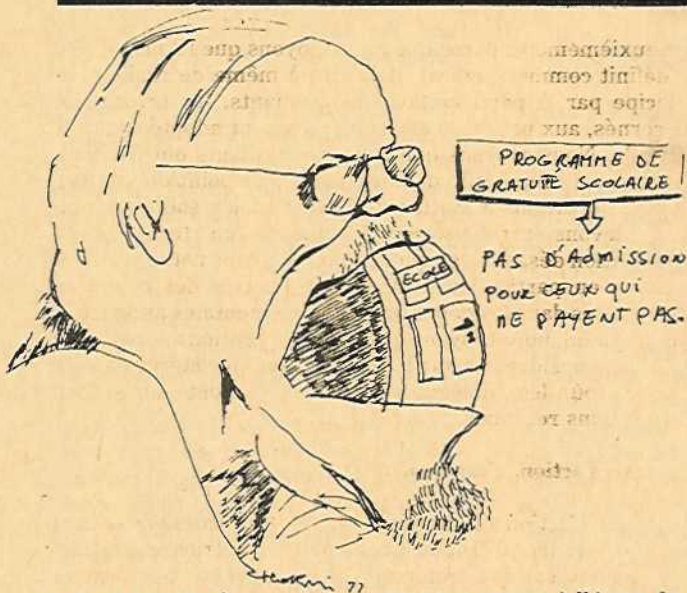
Un plan d'action, c'est quoi?

Le plan d'action s'élaborera à partir des discussions tenues dans les journées d'études; c'est d'abord d'entrevoir, à partir des revendications retenues, les moyens nécessaires (pétition, délégation chez le député de comté, campagne massive de lettres, débat public, appui des autres centrales et des fédérations de parents, arrêt de cours, manifestation-ligne de piquetage devant le parlement, etc.; ou les moyens de pression pour qu'il y ait une négociation effective entre les représentants étudiants et le gouvernement et une réalisation à brève échéance de ces revendications. Ce plan d'action sera adopté en congrès, c'est en somme une stratégie élaborée en considération des gains que nous voulons voir réaliser. Ce sera le thème majeur des journées d'études.

Nous sommes 110,000

L'Aneq se compose donc de plus de 35 associations locales regroupant 110,000 étudiants. Son financement est assuré par les cotisations qui sont de \$1.00 per capita; toutefois, en raison de plusieurs facteurs, le montant global n'a jamais été atteint. L'an dernier le montant total des revenus par cotisation se chiffrait à un peu plus de \$20,000. Conséquemment





ment, ce manque à gagner ne permet pas encore à l'Aneq de pouvoir déclarer sa complète stabilité financière. Notons au passage, que la perception des cotisations s'avère être aussi une priorité pour la centrale. Il ne faudrait pas que son manque de ressources financières puisse compromettre son plan d'action.

Plus tôt, les mécanismes internes de l'Aneq ont été décrits, il serait maintenant intéressant de voir comment un étudiant peut faire valoir sa participation à l'intérieur de cette structure.

D'abord, il y a une association étudiante de cégep ou d'université qui comporte des postes d'officier où il peut se faire élire; la participation peut se manifester également par l'assistance aux assemblées générales et aux diverses activités de l'association. Souvent aussi, il se trouve des journaux étudiants dans l'institution qui recherchent la collaboration des étudiants.

On peut aussi se faire élire au poste de représentant de l'association auprès des instances nationales, soit le conseil régional ou encore le congrès national. C'est ainsi que l'on devient membre du Conseil Central ou encore du Conseil Exécutif de l'Aneq; les mandats actuels seront échus au mois de mars 1978 où ce congrès verra à élire ses nouveaux officiers.

Quelques principes du syndicalisme étudiant

L'Aneq comme centrale syndicale étudiante est donc une organisation unitaire, démocratique et indépendante.

***Unitaire:** parce que par principe, le syndicat est l'instrument d'unification des luttes étudiantes. Pour être à même de défendre les revendications avec efficacité, il doit être le porte-parole de l'ensemble des étudiants.

Un seul grand syndicat, c'est la meilleure façon de faire que la diversité d'opinions n'empêche pas l'action ensemble sur ce qui nous est commun.

***Démocratique:** parce que l'Aneq doit assurer à chaque étudiant la garantie qu'il peut défendre à l'intérieur du syndicat son point de vue.

C'est aussi la garantie de sa capacité à définir la meilleure orientation, les mots d'ordre revendicatifs, les initiatives les mieux adaptées à la réalité. C'est une condition pour que le syndicat soit en permanence à l'écoute de l'ensemble des étudiants.

Cette démocratie doit s'exprimer dans toute la vie du syndicat, tant dans l'action revendicative, que pour définir les grandes orientations ou choisir les directions syndicales. A l'Aneq, les décisions doivent être prises à la majorité après une large discussion à tous les niveaux. Personne n'est tenu de les appliquer si elles vont à l'encontre de son opinion.

***Indépendante:** parce que l'Aneq doit s'administrer et décider de son action dans l'indépendance absolue du gouvernement, du patronat, des autres centrales syndicales et des partis politiques. Cette indépendance sera garantie par le fait que ce sont les étudiants et eux seuls qui dans leurs instances statutaires discuteront et décideront des orientations de l'Aneq. Mais, l'indépendance ne signifie pas neutralité. C'est pourquoi l'Aneq sur la base de l'analyse de la réalité étudiante et des responsabilités gouvernementales et patronales, a décidé de son action aux côtés de la F.T.Q., de la C.S.N. et de la C.E.Q. au chapitre du chômage et du développement de l'éducation. C'est également ce qui a milité en faveur de son travail conjoint avec des organisations démocratiques de jeunesse dans les travaux préparatifs au 11ème Festival mondial de la jeunesse et des étudiants. C'est aussi ce qui l'amènera à décider de son intervention sur les grandes questions politiques comme la question nationale.



Dans cette mesure, l'Aneq n'est pas un cas à part dans le monde syndical que ce soit au Québec ou ailleurs. Ainsi, au Québec la F.T.Q. donnait son appui au Parti Québécois lors des dernières élections; en Ontario, l'Ontario Federation of Students laissait sentir aux dernières élections provinciales ses sympathies pour le Nouveau Parti Démocratique; ailleurs en France, l'Union nationale des étudiants de France a donné officiellement son appui à l'Union de la Gauche.

On peut penser qu'un jour, le choix se présentera aussi pour l'Aneq.

«Les étudiants et l'indépendance.»

[BNIR]

N.B.: Ce texte sera présenté au prochain congrès national de l'Aneq au point «Question Nationale» de l'ordre du jour. Il a été adopté comme proposition par le conseil central le 2 octobre dernier. Il devra être adopté par les délégués de chaque institution membre pour devenir une résolution officielle...

Avec l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois, les étudiants du Québec sont confrontés au problème de «choix constitutionnel» et de «projet collectif» que propose ce parti.

En effet, comme l'ensemble de la population, les étudiants seront invités à se prononcer lors d'un référendum sur ces questions. D'autre part, les étudiants devront eux aussi vivre les conséquences du référendum: comme partie de la jeunesse, ils sont parmi les travailleurs de demain qui auront à bâtir le Québec qu'ils auront choisi ou qu'on aura choisi pour eux.

Face au référendum, l'Aneq ne peut imposer à ses membres quelque avis que ce soit quant au choix à faire. En effet, l'Aneq regroupe sur une base syndicale, et non pas politique. Cela signifie que les partisans comme les opposants de l'indépendance ont droit

de citer dans l'Aneq puisqu'ils sont étudiants.

Cependant, l'Aneq doit reconnaître certains faits, et poser, dans l'intérêt de ses membres, un certain nombre de questions qui pourraient éclairer le débat.

En conséquence, l'Aneq reconnaît l'existence de la nation québécoise comme l'indique d'ailleurs son nom d'Association Nationale. Cela implique donc que l'Aneq reconnaît aussi les droits politiques, culturels et économiques de cette nation. Ces droits comprennent celui de disposer d'elle-même par un état souverain. Autrement dit, si la population du Québec accepte de former désormais un état souverain, elle en a le droit et l'Aneq doit alors le reconnaître. C'est une question de fait.

D'autre part, l'Aneq doit poser un certain nombre de questions au présent gouvernement quant au projet qu'il prépare pour un Québec «souverain».

En effet, de quoi s'agit-il au juste? Jusqu'où va cette «indépendance»? Se limitera-t-elle au niveau strictement constitutionnel? S'accompagne-t-elle d'un véritable projet de reprise en

main de notre territoire, de nos ressources et de notre culture?

Ces questions manifestent une crainte: celle de faire les frais d'une séparation purement abstraite et de subir comme avant (sinon plus) les effets d'une domination toujours plus grande du capital étranger sur le Québec et son gouvernement.

L'indépendance du Québec, semble-t-il, implique un certain nombre de sacrifices de la part des jeunes et des travailleurs. A qui profiteront ces efforts? En ce moment, au Québec, si on exclut les luttes de la population, il n'est guère d'effort qui n'aille enrichir une compagnie multinationale quelconque. L'Aneq a déjà reconnu ce fait, l'a dénoncé et le dénoncera toujours dans le débat qui vient.

En conclusion, nous sommes à même d'exiger des éclaircissements à cet égard. Des réponses claires à ces questions, des débats larges parmi la population doivent viser à éviter que les étudiants, comme les travailleurs, ne soient les victimes d'une manoeuvre dont ils ignorent le sens et la portée.

Proposé au 8e congrès national de
l'Aneq
Trois-Rivières, 29 octobre 1977
Au point «Question Nationale»
par le Conseil Central de l'Aneq.

Il y a deux ans le 14 octobre

BNIR

Le 14 octobre, la Centrale de l'enseignement du Québec, la Fédération des travailleurs du Québec et la Confédération des syndicats nationaux commémorent le deuxième anniversaire de l'introduction de la loi C-73 sur les mesures anti-inflationnistes, c'est-à-dire le contrôle des salaires et des prix.

En plus d'affecter les conditions de travail et geler la hausse des salaires, cette loi a permis en plus de restreindre les crédits alloués au développement social et a marqué la hausse accélérée du chômage dans l'ensemble du Canada.

L'Aneq a été invitée par les centrales à participer aux états généraux qui se tiendront cette journée et à présenter une allocution sur les problèmes particuliers de la jeunesse.



BNIR

Vous avez de quoi «vernouiller» cet hiver

Par Marie-Lyne Ethier

«Vernouiller» c'est, en vieux français, partir à l'aventure. Tourbec vous le propose cet hiver. Vous trouverez sûrement chaussures à vos pieds parmi le grand choix de destinations et les différents coûts des voyages que présente la nouvelle programmation automne-hiver 1977-78 de Tourbec.

Découverte du Québec: Opération Pupun

Depuis quelques années, l'Opération Pupun (qui signifie hiver en Montagnais) présente aux jeunes Québécois des régions qui ont eu ou ont encore des modes de vie qui les caractérisent. En même temps que cette découverte de métiers ou de coutumes de la population visitée, vous attendez celle des activités de plein air telles que le ski de randonnée, la raquette, la trappe, etc...

Fin de semaine ou semaine de plein air

Pour les mordus des sports d'hiver, sans distinction d'âge, Tourbec offre des programmes individualisés en réservant votre place dans des Centres de ski et des bases de plein air: Mont-Tremblant, Mont Ste-Anne, la base «Au Petit Bonheur» (Laurentides) ou celle de Jouvence (Cantons de l'Est) au choix!



Opération Pupun, séjour de trappe.

Ski dans les Alpes

Pour les mordus d'espaces nouveaux, cinq circuits de 14 jours dans les Alpes sont au programme. Ces voyages dont les dates de départ s'échelonnent du 23 décembre au 3 février, ont des prix qui varient de \$559.00 à \$789.00

EN FROID AVEC L'HIVER? QU'A CELA NE TIENNE, TOURBEC VOUS ENVOIE AU SOLEIL!

Fort Lauderdale

Un petit appartement tout confort, avec cuisinette, à quelques minutes de la plage, c'est tentant non? Vous pourriez en cet endroit baptisé la Venise de l'Amérique à cause de ses multiples canaux, pratiquer plusieurs sports ou faire des excursions.

Cuba

C'est plus que du soleil, c'est un peuple qui vous présente avec chaleur ses récentes réalisations depuis la Révolution. Le prix du séjour, qu'il soit de 10 ou 17 jours, comprend tout sauf vos dépenses personnelles.

Guadeloupe, Martinique

C'est un séjour en petits bungalows avec cuisinette et terrasse individuelle, où une kirielle d'activités sportives



Hissez les voiles aux Antilles.

sont à votre disposition sans frais supplémentaires. Le prix du séjour varie, selon le nombre de personnes partageant un bungalow.

Hissez les voiles aux Antilles

A partir de Fort de France en direction des Iles du Sud, vous embarquez à bord d'un Gold Star de 50 pieds et devenez mousaillon!

Neuf personnes partagent cette expérience de voile durant 15 jours, expérience au cours de laquelle des escales sont prévues dans plusieurs îles.

U.R.S.S.

En collaboration avec Sputnik, le bureau des étudiants et des jeunes en U.R.S.S. Tourbec vous invite à une découverte de l'U.R.S.S., de son histoire, de ses musées et monuments. Deux accompagnateurs, l'un Russe et l'autre Québécois, se joignent à vous pour les visites et les rencontres de jeunes.

Vous verrez bien sûr Moscou, Lénin-grad, ou Kiev, ainsi que d'autres villes secondaires. C'est un voyage de 3 semaines.

Tourbec offre des fiches d'information détaillées sur toutes ces destinations de même que sur les services tels que les billets d'avion, de train, location d'auto et de moto en France, les cartes de réduction pour les jeunes, les cours de langue à l'étranger, etc...

Vous n'avez qu'à faire la demande à l'un des bureaux de Tourbec, situés à Montréal, au 347 est rue St-Paul, H2Y 1H3, [514] 866-2872

Québec, au 29 rue d'Auteuil, G1R 4B9, [418] 694-0424

Sherbrooke, au 74 nord rue Wellington, J1H 5B8, [819] 563-3355.

Prêts et Bourses

Pourquoi ça ne marche pas.

Par François Couture.

Ayant chômé tout l'été, un étudiant se voit exiger 5 semaines de salaires au salaire minimum.

Un étudiant de 24 ans va voir ses parents pour exiger d'eux une contribution aux prêts-bourses. En cas de refus, il a le choix entre une poursuite judiciaire contre eux ou se serrer la ceinture.

Un étudiant sort de l'université, sans emploi, avec \$4,180.00 de dettes. Autant de cas autant de faits:

Le service de prêts et bourses n'est pas réaliste. Pourtant il a pour objectif général de réaliser l'égalité des chances au niveau économique. C'est à dire, que selon les objectifs du service, l'étudiant d'origine modeste doit avoir les mêmes chances d'accès à l'éducation que l'étudiant des milieux privilégiés.

C'est le contraire qui se passe.

Les études statistiques montrent que les fils et les filles de la classe ouvrière forment une faible proportion de la clientèle du Collège et de l'université malgré leur grand nombre dans la société en général.

La clef de l'énigme réside dans le fait que le service des prêts et bourses, malgré son objectif, exerce une discrimination à leur égard.

1- ON NE TIENT PAS COMPTE DES BESOINS REELS

Par exemple, le maximum qu'on puisse calculer en frais de subsistance est de \$64.75 par semaine. Ce montant

est déjà bien inférieur au seuil de la pauvreté, et pourtant c'est un maximum. C'est le montant qu'on calcule pour un étudiant universitaire non-résident, aux études ou au travail. Fait intéressant, si notre étudiant allait au Cégep, tout en vivant des conditions semblables, on lui calculerait au maximum \$61.80. Conclusion: il apparaît qu'un étudiant de Cégep, ça mange moins!

2- ON NE TIENT PAS COMPTE DES REVENUS REELS

Prétextant le fameux «quand on veut, on peut!» (source: Rue des Pignons.), le gouvernement exige de l'étudiant qu'il fournisse une contribution d'été même s'il n'a trouvé aucun emploi en réalité. Cette politique on ne peut plus hargneuse accuse les chômeurs d'être responsable du chômage par leur «paresse» et leur «laisser aller»

3- LA CONTRIBUTION DES PARENTS

Le service des prêts bourses ne tient aucun compte du fait que plusieurs étudiants vivent indépendamment de leur famille à partir de 18 ans, âge auquel les autres lois le reconnaissent comme majeur. C'est ainsi qu'on oblige l'étudiant à retourner quémander à ses parents une contribution de plusieurs centaines de dollars. Si les parents refusent, soit par décision, soit par impossibilité, l'étudiant a théoriquement le droit de les poursuivre. Mais il risque alors de passer un Noël bien triste. Quant à l'étudiant marié dont le conjoint travaille, il a les mêmes pouvoirs face à son conjoint, quitte à faire chambre à part.

4- L'ENDETTEMENT

L'aide financière que l'étudiant reçoit prend d'abord la forme d'un prêt qui ne peut dépasser un certain montant maximum. Passé cette limite, le service des prêts et bourses évalue si l'étudiant est admissible à une bourse. Le prêt maximum est de \$660.00 au Cégep et de \$920.00 à l'université. A chaque année, le service a augmenté le maximum du prêt, de façon à réduire le nombre de bourses et le montant de ces bourses. Ainsi, le prêt maximum était de \$500 et \$760 en 1974.

L'étudiant qui a recours aux prêts bourses hypothèque donc son avenir. Il n'a aucune assurance de pouvoir rembourser réellement ses dettes à la sortie de ses études puisqu'il faut parfois plus d'un an pour trouver un emploi et que ces emplois sont très souvent instables.

D'autre part, si le régime de prêts et Bourses s'adresse réellement aux plus défavorisés, pourquoi les précipiter vers l'endettement alors que d'autres, plus privilégiés auraient l'occasion de payer «cash» et d'éviter les soucis futurs?

CONCLUSION

Le système de prêts et bourses est indéfendable. De fait, alors que les étudiants luttent pour sa refonte en 1974, le ministre Cloutier n'a jamais été capable de défendre son régime sur la base des principes. Il a toujours tenté, au contraire, de traîner en longueur sur les questions techniques découlant de nos revendications.

La logique demande donc une refonte complète de l'aide financière puisque la situation actuelle tourne au burlesque.

Bien sur, le gouvernement va encore sortir l'épouvantail des millions et tenter de faire croire à l'irréalisme de nos demandes. Mais a-t-il déjà évalué le coût de la contribution que l'étudiant doit exiger de ses parents, le coût des études inachevées pour abandon scolaire, le coût d'entretien des jeunes chômeurs qui ont quitté le système scolaire? Le chômage coûte cher et ne rapporte rien. L'éducation a au moins l'avantage d'occuper dignement la jeunesse et de fournir un meilleur potentiel technique et intellectuel aux québécois.

L'Astronomie, ça t'intéresse?

par Raymond Blain

Au mois de mars dernier, les universités de Montréal et Laval annonçaient la création de l'Observatoire astronomique du Québec. C'est un organisme qui gèrera un nouvel observatoire qui sera construit au sommet du Mont Mégantic dans le sud-est du Québec. Cet organisme donnera au domaine des sciences physiques un nouvel élan. Sans pour autant rêver au télescope de l'Observatoire qui aura 1.6 mètre, il faut savoir que l'astronomie est une activité accessible à tout le monde.

Il est possible de faire plusieurs observations à l'oeil nu ou avec de simples jumelles. Par exemple, on peut observer la lune, identifier les constellations et suivre le mouvement de certaines planètes. Il faut faire attention de ne pas confondre planète et satellite... Il existe une grande quantité de livres qui expliquent le système solaire, les étoiles, etc... Les parcourir et les comparer, ainsi que jumeler ces lectures avec des observations à l'oeil nu, peut occuper pour plusieurs semaines un astronome amateur.

La formation d'un club

L'idéal est de se rassembler en groupe d'amis pour faire de l'astronomie selon la formule du club-sciences. Il existe plusieurs sortes de clubs. Beaucoup s'organisent à l'intérieur d'un établissement scolaire. D'autres forment une section d'activités dans le cadre du loisir municipal. Quelques-uns, plus originaux peut-être, sont indépendants et constituent des sociétés astronomiques.

Un groupe de 5 ou 6 étudiants résolus à faire de l'astronomie pourra



constituer le premier noyau d'un club très valable. Ce groupe peut, s'il le désire, s'adjoindre un professeur comme personne ressource. Ce peut être tout aussi bien un parent ou l'ami d'un membre qui s'y oeuvrait.

Des compétences techniques indiscutables ne sont pas nécessaires à un débutant. Il se formera «l'oeil à l'oculaire», il tâtonnera avec les autres et saura tirer parti des erreurs que le club aura commises. Il se renseignera en étudiant de bons livres. Il demandera conseil à d'autres animateurs chevronnés ou à des amateurs éprouvés. Il devra se sentir un peu bricoleur, assez adroit et débrouillard pour réaliser certains montages, mais là encore, cette qualité n'est pas absolument indispensable, car chaque club se découvrira vite un bricoleur par vocation.

Où et comment s'installer?

Si les séances d'observations courantes peuvent être fixées à dates et heures fixes, il en va autrement pour l'observation des phénomènes, par exemple. Celles-ci ne peuvent supporter aucune limitation horaire; le problème de l'ouverture et de la fermeture du poste d'observation doit donc être résolu en priorité. Il est préférable de limiter la durée des séances normales à 2 heures ou 2h30 afin que la fatigue ne devienne pas, pour les observateurs, un obstacle à la poursuite de leurs autres activités courantes (les études par exemple).

Si le groupe peut disposer d'un local, c'est un grand atout. Mais ce n'est pas indispensable. Il peut s'agir d'un coin de hangar, d'un emplacement dans un sous-sol, etc...

Si le groupe est rattaché à une école, une salle de cours, un laboratoire ou un cubicule adjacent sont suffisants pour ranger le matériel et les instruments d'observation.

L'observation régulière des phénomènes célestes demeure le but essentiel de tout club d'astronomie. Est-il besoin de dire qu'il est impossible d'observer par les fenêtres ouvertes, à cause de la turbulence provoquée par la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur? Il faut donc trouver un emplacement bien dégagé et son choix est un élément décisif pour la vie d'un club.



L'idéal serait une terrasse offrant un large horizon vers le sud. Une orientation vers l'ouest permet l'observation de la lune avant et après le premier quartier, assez tôt dans la soirée et aussi la recherche de Vénus au coucher du Soleil. La bande écliptique où se déplacent les planètes s'étend de l'est à l'ouest en enjambant le sud. Il est indispensable d'en découvrir un large secteur. Les observations de la lune au dernier quartier exigent un horizon dégagé vers l'est si elles doivent avoir lieu avant minuit. Une orientation vers le nord ne présente qu'un intérêt très réduit, mais elle est utile pour mettre en station et régler un équatorial.

En ville, les brumes industrielles et les lumières parasites gênent toujours les observations, surtout celles des surfaces planétaires et des étoiles doubles quand ces astres sont bas sur l'horizon. Les nébuleuses et amas y sont inobservables, sauf peut-être la nébuleuse d'Orion. Par contre, la Lune et le Soleil peuvent être efficacement suivis au centre même des grandes villes. Une brume légère n'empêche pas d'observer les taches solaires par projection et elle facilite même leur observation directe à l'oculaire.

Dans les recherches stellaires, il faudra tenir compte du fait que les étoiles faibles ne sont jamais visibles à l'oeil nu en pleine ville, où le voile atmosphérique les efface toujours. Avec des moyens modestes, la lune est observable et photographiable de n'importe quel emplacement bien orienté.

La prochaine chronique indiquera comment et par où débiter pour faire des activités en astronomie. Je parlerai également des ressources disponibles pour ceux qui s'y intéressent.

Service-Campus

le monstre du Lac au Castor

Par Eric Devlin [Montréal - PEN]

Service-Campus est une compagnie à but non lucratif dont le chiffre de vente dépasse les \$2,5 millions et qui dessert l'université de Montréal en fournissant à ses membres (c'est-à-dire les étudiants) un ensemble de services tel que des distributrices automatiques (250 tant à l'U. de M. qu'à l'UQAM), le Café Campus, un journal étudiant (Quartier Latin); deux magasins scolaires, un centre de polycopie ...

Service-Campus est né du regroupement des services socio-économiques offerts par l'AGEUM (Association Générale des Etudiants de l'Université de Montréal) à la dissolution de cette dernière en 1969. Depuis ce temps-là, les étudiants ont contrôlé Service-Campus par le biais de l'assemblée générale annuelle (quorum de 50 étudiants) et par un conseil d'administration (C.A.). Mais devant la faible participation étudiante, les travailleurs de Service-Campus ont acquis un plus grand pouvoir en se plaçant majoritairement sur le C.A.

Le 21 septembre dernier se tenait le congrès de Service-Campus et plus d'une centaine d'étudiants et de travailleurs avaient répondu à l'appel. Deux groupes se sont affrontés durant près de quatre heures: les représentants de la FAECUM (Fédération des Associations Etudiantes du Campus de l'Université de Montréal) et les travailleurs de Service-Campus appuyés par un noyau de militants gauchistes. La première partie du congrès a donné lieu à une discussion technique puis-



FERNAND MARCOTTE

qu'il fallait disposer du bilan financier de l'année 75-76. Certains étudiants se sont inquiétés des prix élevés sur les marchandises que vend Service-Campus et du peu de profit qu'elle réalise. Une étude comparative a déjà démontré que Service-Campus vendait plus cher sa nourriture de même que ses fournitures que les deux écoles affiliées: Polytechnique et Hautes Etudes Commerciales (HEC). Dans le cas de Polytechnique, la cafétéria, les distributrices et le magasin scolaire sont contrôlés par les étudiants et dans le cas des HEC les distributrices appartiennent à un concessionnaire privé. Les HEC ne possèdent pas de cafétéria. L'exemple le plus aberrant de ceci est le paradoxe des sandwiches. Service-Campus prépare des sandwiches pour distributrices et elle fournit l'AEP (Association des Etudiants de Polytechnique). Une fois habillés de leur papier de cellophane et cadencés dans leurs machines, les sandwiches se

vendent 5 cents de moins à Polytechnique qu'à l'Université de Montréal. Est-ce dire que le marchand en gros vend plus cher que le détaillant? Et pourtant l'AEP fait de bons profits sur ses distributrices tout en vendant moins cher (ex: lait 15 cents; fruits 10 cents).

Une autre pierre d'achoppement a fait culbuter l'esprit fureteur des étudiants présents car on pouvait lire au paragraphe intitulé «Journal», qu'une somme de \$14,204. était consacrée en salaires, charges sociales et collaborateurs. On a pu apprendre que cette somme servait à dédommager les étudiants qui travaillent au journal et à assurer leur transport.

Malgré tous ces doutes et ces points d'interrogation, les états financiers ont été adoptés à l'unanimité.

Dans l'avant dernier mouvement du congrès annuel en septembre par Service-Campus, la FAECUM proposa que le \$15,00 qui sert à étancher le déficit du Quartier Latin soit versé au journal le Continuum qui est l'organe officiel de la FAECUM. Les débats s'éternisant et des étudiants pro-FAECUM ayant quitté l'amphithéâtre, la proposition fut battue: 44 contre, 30 pour. Mais cette question risque d'être ramenée sur le plancher lors de l'Assemblée Générale sur le Quartier Latin qui aura lieu à la mi-octobre. En compensation, le congrès octroya une somme de \$1,000 à la FAECUM pour l'aider à défrayer le coût de sa campagne de boycottage des frais de scolarité.

Dans un stratagème savant, les pro-FAECUM tentèrent de faire perdre le quorum (50) à l'assemblée mais la brillante tactique avorta et ce fut peine perdue.

Finalement le congrès combla les 25 postes au C.A. Parmi ceux-ci, huit sont réservés aux employés, 15 étudiants (répartition par faculté) et deux autres sont ouverts à tous les membres. En cas de non-participation étudiante dans les différentes facultés, les postes sont alors ouverts à tous. Et c'est ce qui arriva pour cinq d'entre eux. Bilan de l'élection: 13 employés et 12 étudiants dont 7 sont pro-FAECUM. La conclusion majeure qui émane de ce congrès: les employés voient à leur affaire tandis que les étudiants...

Le style d'apprentissage du rêve à la réalité vers la découverte

Par Claude Lamontagne

L'INTRODUCTION

Le concept «style d'apprentissage scolaire» n'est pas nécessairement un concept nouveau dans l'activité éducative antique, moyenâgeuse, moderne et contemporaine. Le Projet DESA (Détermination du Style d'Apprentissage), mis sur pied, il y a déjà quelques années au Collège André-Laurendeau, se propose d'approfondir ce concept d'une façon plus rigoureuse et plus systématique qu'il n'a jamais été fait jusqu'à maintenant au Québec. Ce projet est en substance une application et une adaptation québécoise de ce qui se fait à l'Oakland Community College (Bloomfield, Michigan) sous la responsabilité du Dr Joseph E. Hill, Directeur général (Président). Cependant, ce projet andrélaurendauien compte quelques innovations et quelques productions typiquement québécoises.

LE REVE

L'hypothèse de travail de ce projet, c'est que **presque tous les étudiants peuvent réussir un cours d'études** (secondaire, collégial et universitaire). En effet, 90% des étudiants peuvent apprendre 90% de la matière dans 90% des cas ou circonstances concrètes. Ce qui nous permet de conclure que 70% des étudiants inscrits à un programme de cours de niveau collégial peuvent réussir leurs études. Si on se rappelle qu'à l'automne 1973, on signalait dans le **Devoir** que le taux de succès scolaire était de 30% au niveau collégial, il n'y a vraiment pas de quoi se réjouir! Le Cégep ne doit plus être conçu pour «bloquer» ou pour faire «échouer» les étudiants, mais pour leur permettre de réussir et de devenir pleinement et progressivement ce qu'ils sont appelés à devenir: des personnes libres et responsables dans un univers de personnes libres et responsables! Voilà le rêve!!!

LA REALITE

La réalité est un peu différente. En effet, le style d'apprentissage n'a pas encore été utilisé d'une façon systématique par la communauté collégiale andrélaurendauienne. Ce qui se comprend très bien si l'on réfléchit un instant sur ce qui se passe quand quel-

qu'un a une idée merveilleuse et qu'il veut la mettre en pratique! Par exemple, depuis combien de temps les calculatrices électroniques sont-elles connues et utilisées à coût de milliers de dollars et depuis combien de temps des petites calculatrices avec mémoire sont-elles disponibles sur le marché à moins de dix dollars l'unité. Concrètement, en janvier 1977, plus de six cents profils d'apprentissage avaient été mis au point et distribués aux étudiants du collège et aux nombreux visiteurs qui sont venus s'informer et se documenter sur ce qui se fait au Cégep André-Laurendeau au sujet du profil d'apprentissage des étudiants.

En mai 1977, neuf cent quatre-vingt-un nouveaux profils étaient disponibles pour les étudiants du Collège. Plus de la moitié de ceux-ci furent remis aux étudiants dans un temps record (deux semaines) avec toutes les explications pertinentes pour ce qui est de l'utilisation circonstanciée de ce profil dans les différentes situations d'apprentissage offertes à nos étudiants. Par ailleurs, un grand nombre de professeurs souhaitent instamment que les processus de mise au point et d'explication du profil d'apprentissage soient accélérés pour que chaque étudiant ait la chance de se mieux connaître et de mieux utiliser ses ressources d'apprentissage compte tenu des stratégies d'apprentissage mises à sa disposition durant son passage de deux ou trois ans au niveau collégial. Cette lacune sera comblée vraisemblablement au cours de l'année 1977-78.

En septembre 1977, plus de quatre cents nouveaux profils ont été mis au point pour être distribués aux étudiants.

Dès 1973, un Comité de travail informel a été formé pour la traduction, la mise au point du matériel de testing américain ainsi que pour la production du matériel de testing québécois et l'analyse des questions pertinentes à l'utilisation du profil d'apprentissage en milieu collégial. Cette équipe comprend actuellement des représentants du Cégep André-Laurendeau, Valleyfield, Rosemont, Maisonneuve, de l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie, du Service pédagogique de l'Université de Montréal, du S.G.M.E. du Ministère de



CEGEPROPOS

l'éducation, etc. Sept rencontres ont lieu en 1975-76 sur des sujets de recherche de pointe; quatre en 1976-77. D'autres auront lieu en 1977-78 pour faire le point sur les recherches en cours et pour relancer de nouveaux projets.

Dès juillet 1977, un certain nombre de documents, traduction et création, seront mis à la disposition de tous les intéressés du réseau de l'enseignement collégial. Ce sera un des apports du Cégep André-Laurendeau à ses amis mieux nantis. C'est là la **réalité** du projet DESA.

LA DECOUVERTE

La **découverte** est la suite logique du passage progressif du **rêve** à la **réalité**. L'intérêt pour le profil d'apprentissage de l'étudiant, le questionnement pédagogique qui s'ensuit, une meilleure connaissance de soi et d'autrui ne peuvent qu'engendrer **dynamisme** et **créativité** tant chez les **individus** que dans l'**institution** qui les regroupe. C'est ce qui commence à se faire sentir au Cégep André-Laurendeau: il s'agit d'aider l'étudiant à se découvrir à lui-même et d'aider le professeur et même le professionnel non-enseignant à découvrir les meilleures stratégies pour le faire.

LA CONCLUSION

En deux mots, le style d'apprentissage permet de définir un des objectifs fondamentaux de toute institution d'enseignement: L'APPRENTISSAGE REUSSI. L'étudiant fréquente un collège pour S'APPRENDRE EN APPRENANT et le profil d'apprentissage veut lui aider à atteindre ces objectifs fondamentaux et inséparables.

Le problème financier des étudiants

[Montréal-PEN]

Lors de leur récente visite à Ahuntsic, des représentants de l'Association Nationale des étudiants du Québec (ANEQ) sont venus nous informer de leur nouveau programme: S'INSTRUIRE, C'EST S'ENRICHIR: POSSIBLE? La situation financière des étudiants du Québec (et principalement ceux des cégeps et universités) est «malade», sinon lamentable; et 58% des jeunes sont inquiets au sujet du financement de leurs études, à cause des très mauvaises perspectives d'emplois et de la piètre efficacité du service de placement durant cet été «post-olympiques» (il n'y a eu en 1977 pas même la moitié du nombre d'emplois de disponibles en 1976). Il y a eu aussi le problème des Prêts et Bourses, où, de l'avis même du Ministre de l'éducation Jacques-Yvan Morin, la sélection est déficiente, voire même discriminatoire: on ne tient pas compte des ressources acquises durant l'été, et certains étudiants doivent rembourser de l'argent qu'ils n'ont même pas eu la chance de gagner! Le gouvernement reconnaît lui-même qu'il y a une inégalité des chances; il a fait des promesses au sujet de la gratuité des frais de scolarité à tous les niveaux,



SUCO

mais cette innovation se doit d'en précéder bien d'autres si elle veut vraiment devenir efficace.

L'ANEQ a entrepris sa tournée nationale (en vue de son prochain congrès au mois d'octobre) dans le but de proposer des réformes à un programme de perspectives d'emploi et de support financier qui favorise les étudiants privilégiés. De plus elle revendique des droits aux étudiants (éducation gratuite, formation générale et de qualité, conditions d'études adéquates); celui de s'associer et d'administrer eux-mêmes les services aux étudiants; et même le droit de participer aux consultations et aux décisions touchant l'Éducation.

Les solutions aux problèmes des étudiants, et les demandes que l'ANEQ fait ont été présentées au gouvernement dans un mémoire déposé dans la semaine du 26 septembre. On y fait état entre autres des dettes (et des intérêts accumulés) à rembourser, de l'indexation des prêts et bourses en regard de l'inflation (sur le logement, la nourriture, etc...) et du financement par l'étudiant lui-même (et non avec l'aide de sa famille).

Ces revendications de l'ANEQ sont beaucoup plus réalisables qu'on ne le laisse croire, nous a-t-on dit. Quand au ministre Morin, il souhaite que ces projets se réalisent. Mais compte-tenu de l'état actuel des finances du Québec, il ajoute ne malheureusement pas pouvoir faire mieux que jusqu'ici; qu'il y a d'autres secteurs de la population qui crient famine». De toute façon l'ANEQ espère que tous les étudiants «étudieront» bien ce qu'offre le gouvernement du Québec, et examineront si les demandes qu'elle fait sont réalistes, réalisables (\$\$\$)...et reflètent leurs besoins réels et leurs intérêts.



L'ÉCOLE ET LA NATION

Cependant les représentants de l'ANEQ nous ont bien dit que «nous avons une job à faire». Et si nous avons des questions, des commentaires, des corrections à apporter, c'est à nous de nous «grouiller» et de parler. L'ANEQ possède une force et surtout qu'elle se dit représentative de ses membres- a un poids spécial pour le gouvernement du fait que, justement, elle représente le milieu étudiant. Bien sûr, et cela est nécessaire lorsque l'on a affaire à toute une population (d'étudiants), il faut que «le» contrôle soit remis entre les mains de quelqu'un qui saura bien administrer «nos» affaires; sinon c'est la désintégration, puis l'anarchie. Et l'ANEQ déclare à ce chapitre (lors de son 7ième congrès national en juillet '77) que son conseil central n'est pas une structure de cogestion; il donne plein pouvoir aux étudiants, par l'intermédiaire de leur association locale et de leurs délégués. Elle se veut un mouvement de masse auquel les étudiants adhèrent sur la base de leurs propres intérêts, et où la communication devraient être bi-latérale.

Une association nationale ne doit pas se justifier que par le nombre imposant de ses membres; une association doit s'identifier à ses militants pour les représenter le mieux possible. Et je ne dis pas cela pour insinuer que l'association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) est une imposture auprès des étudiants, ou que ce mouvement n'est pas représentatif. Non. Je veux surtout insister que l'ANEQ, c'est surtout les Étudiants du Québec qui se regroupent en Association Nationale; que ce sont les étudiants eux-mêmes qui forment l'association, discutent de leurs problèmes, apportent des solutions et DECIDENT de leur orientation. OUI on a une «job à faire»!...et bien faisons-là!

Lucie Dumais
TIRE DU SCEPTIC Vol. V No. 5
Collège Ahuntsic



Photo: Michel Bernikoff
Michel Plouffe